

Analyse sociologique des discours

Mots clés¹

1. Introduction à l'analyse énonciative

1.1 Introduction et définition de l'approche

L'objectif du cours est d'introduire à l'analyse énonciative du discours médiatique et de l'espace public médiatisé. Il porte sur les objets qui ont une fonction de communication (textes, photographies, revues, bâtiments etc.) comme des dispositifs socio-sémiotiques qui pourvoient au moins à trois "places" : la "place" de l'énonciateur, de ce qui prend en charge la communication (une catégorie, une personne, une institution), celle de ce qui est pris en charge (une description, une offre, un programme possibles) et celle du destinataire.

Ces "places" sont internes au sens communiqué. Ainsi, il faut donc distinguer entre, par exemple, l'étude de l'énonciateur journalistique étudié à partir des journaux et l'étude des rédactions ou du champs journalistique. L'analyse énonciative concerne le premier. Nous aborderons également le second dans ce cours (chap. 3.1), mais ce sera dans une approche de sociologie des champs.

L'analyse énonciative proposée ici est une sociologie parce qu'elle ne se limite pas à la structure sémiotique "interne" des textes. Elle étudie les discours en tant que relations sociales et analyse les catégories sociales qui les occupent et qui sont utilisées par les membres pour comprendre les discours comme des pratiques sociales². Partant, cette attitude sociologique considère que le monde social a un sens pour les membres qui le constituent/produisent et que partant la première tâche du sociologue consiste à expliciter et à analyser ce sens-pour-les-membres. Cette attitude suppose que l'analyste recourt explicitement à sa qualité de membre comme point de départ pour comprendre le sens pour les membres et se décentre pour l'objectiver³. Elle implique aussi que l'étude des pratiques des membres ne peut pas se limiter à l'étude de leurs interactions mais s'étend à l'ensemble des faits sociaux en tant que, de diverses manières, ils sont présumés, modifiés, utilisés par les membres dans le cours de leurs pratiques⁴.

1.1.1 Adéquation de sens et adéquation causale

M. Weber⁵ a proposé de distinguer deux critères de validité des énoncés sociologi-

¹ 2000-01

² En d'autres termes, tout processus social inclut une dimension discursive et peut donc être abordé à ce titre par une sociologie discursive. La particularité de ce cours réside dans le fait que l'approche est limitée à des processus à visée communicative, principalement les médias.

³ Cet argument ne concerne pas une méthodologie, si on entend par là un ensemble de techniques et leur agencement en vue d'une recherche, mais bien une attitude cognitive qui dicte en amont les méthodologies mises en oeuvre. G. Devereux 1980 ("De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement" Paris, Flammarion (orig. anglais 1967) a bien illustré ce point.

⁴ Ces brèves remarques sont loin d'aller de soi. Quelques remarques sur leur positionnement par rapport aux différentes approches sont présentées sous § 1.2.3, en particulier 1.2.3.9.

⁵ Max Weber 1971 "Wirtschaft und Gesellschaft", Tübingen (5^e édition), p. 1-13. Pour une discussion

ques : leur adéquation par rapport au sens des pratiques sociales étudiées et leur adéquation par rapport à leur détermination causale. Cette seconde adéquation prime actuellement en sociologie et s'exprime sous la forme de modélisations statistiques qui établissent la probabilité des relations causales. Dans cette perspective, l'adéquation du sens sert essentiellement à limiter les causes aux relations causales plausibles du point de vue du sens. Ainsi, on ne dira pas que la corrélation entre le nombre de cabines téléphoniques et le PIB per capita établit une relation causale du premier sur le second, mais à l'envers, bien que le fonctionnement des communications téléphoniques soit une condition de la production économique actuelle et entre à ce titre dans ces conditions cadres.

Vue à partir du critère de l'adéquation au sens, la primauté de l'adéquation causale souffre d'un présupposé non élucidé : afin de procéder au comptage (échantillonnage, codage etc.) essentiel au modèle statistique, il faut présupposer que ce qui est compté comme identique par le sociologue le soit également dans la réalité sociale. Cette identité relève de l'adéquation au sens. Celle-ci n'est donc pas seulement un garde fou pour le calcul probabiliste, elle en est une condition.

Etablir cette identité des éléments qui peuvent être comptés comme les mêmes, suppose des ressources analytiques permettant de décrire les processus sociaux de telle manière que cette identité pour les membres puisse être attestée. Le sociologue ne doit pas, pour cela, disposer d'un cadre théorique qui produit l'ordre des " données " mais de moyens qui lui permettent de découvrir l'ordre inhérent aux processus sociaux eux-mêmes, à leurs modes de constitution.

Le cours concerne de tels moyens analytiques en proposant de prendre au sérieux les phénomènes de langage ordinaire (journaux, par exemple) en ne cherchant pas à les critiquer ou à les corriger mais à comprendre comment ils produisent des descriptions du monde social qui sont intelligibles pour les lecteurs. Toute société consiste en effet à la fois en actions sociales, organisations, aménagement spatiaux ou temporels, et dans leurs descriptions par les membres. Les deux ensemble forment société. L'essentiel de la première partie du cours consiste à proposer de des catégories analytiques permettant de rendre compte de ces descriptions. Le but de ce cours est donc de fournir des outils pour assurer l'adéquation au sens des énoncés sociologiques portant sur des processus de communication.

1.1.2 Illustration

Le discours journalistique souvent ne parle pas en son propre nom. Il rapporte les propos d'autrui. Soit le texte suivant :

" Rentiers AVS-AI bénéficiant des prestations complémentaires, attention : la récente modification de la Loi sur l'assurance-maladie menace ces prestations, avertit la Fondation fribourgeoise pour la vieillesse, service social de Pro Senectute. " ⁶

Dans ce texte, le discours journalistique s'allie au discours de Pro Senectute qu'il rapporte, invitant le lecteur à considérer si il appartient à la catégorie des " Rentiers AVS-AI ", recourant ainsi à une catégorie administrative définie par la Loi sur

actuelle, voir par ex. T. Eberle 1999 " Sinnadäquanz und Kausaladäquanz bei Max Weber und Alfred Schütz " in R. Hitzler & alii " Hermeneutische Wissenssoziologie. Standpunkt zur Theorie der Interpretation " Konstanz, UVK, p. 97-119.

⁶ La Liberté 1995

l'assurance maladie. Nous voyons donc que le nombre de places se multiplie : en amont nous trouvons au minimum les énonciateurs institutionnels du journal, de Pro-Senectute et de la Loi sur l'assurance maladie, en aval le lecteur/destinataire et le bénéficiaire de rentes ; entre les deux un discours d'information et d'avertissement.

Considéré avec un regard plus distant, d'anthropologue par exemple, nous constatons que le journal, faisant cela, informe aussi les lecteurs de l'existence et des droits liés à des institutions, de leur organisation en services ainsi que d'une manière spécifique de classer la population. Autrement dit, le discours journalistique, en avertissant d'une " nouvelle " informe également, en le présupposant, de ce que l'on appelle l'ordre social.

L'analyse de discours vise donc à examiner ce qui est fait au moyen du discours et, examinant cela, on s'aperçoit que ce qu'il fait consiste notamment à informer sur l'activité d'institutions, sur les intérêts d'usagers de ces institutions etc. Les catégories d'analyse utilisées ne sont donc pas linguistiques, même si il s'agit de textes, parce que ce qui est fait et dit par ces textes n'est pas de l'ordre de la langue mais de l'ordre du social.

Si maintenant nous inversons le regard et nous demandons comment nous accédons à cet ordre social en tant que membres d'une société, nous constatons que cet accès est toujours relayé par du discours : que ce soit un texte à propos d'un événement ou d'une institution, ou que ce soit en se rendant au guichet, en recevant un formulaire ou une lettre, dans tous ces cas, nous savons ce qui se fait - la manière dont la société est organisée - grâce à du discours. En fait, l'ordre social n'est ordonné, aux yeux des membres d'une collectivité, que dans la mesure où ce qui se dit de cet ordre et ce qui peut en être éprouvé dans l'expérience, peuvent être " réconciliés ". Cette tâche de réconciliation est elle-même tributaire de la maîtrise de routines. Ainsi, lorsque nous changeons de contexte social (professionnel, culturel etc.) nous apprenons ce qui dans ce nouveau " milieu " compte comme ponctuel, comme exact, comme " bon service " etc. apprenant ainsi que l'exactitude est également une définition culturelle, de même que le temps d'attente pour recevoir une réponse ou le pourboire qu'il convient de verser pour accélérer votre dossier (ou à l'inverse, l'interdiction d'un tel pourboire sous peine d'être dénoncé, etc.). Autre exemple, une carte géographique n'est pas précise pour elle-même, elle est précise en fonction de son usage. Ainsi, elle peut être suffisamment précise pour un automobiliste mais trop grossière pour le registre foncier etc.

L'attitude qui préside à cette analyse est donc analogue à celle d'un observateur. Une perspective à la troisième personne. On ne lira pas le journal comme lecteur. On lira le journal comme la communication d'une action et/ou d'une description possible entre une rédaction et un lectorat, communication qui porte inscrite en elle l'image de son expéditeur (l'énonciateur) et de son destinataire.

Cela signifie également que le cours ne consistera pas tant à enseigner de nouvelles connaissances qu'à apprendre à expliciter ce que l'on sait faire, lire un journal par exemple. La nouveauté réside dans la modification du regard porté sur notre propre culture.

Du point de vue de la démarche méthodologique, les outils analytiques tels que les notions de dispositif d'énonciation, de catégories, de cadre etc. ne sont pas des " modèles " de la réalité. Ils servent à découvrir le modèle qui est utilisé dans les pratiques discursives que nous choisissons d'étudier. La démarche est donc inductive (au sens large, pas au sens quantitatif). Plus précisément, elle est une démarche

d'élucidation et d'abstraction. Ce que nous découvrons de général est général dans les pratiques parce que nous découvrons leurs formes de rationalité.

Le cours comporte trois parties. La première introduit les notions centrales qui seront utilisées dans la seconde partie pour analyser la régulation des médias en tant que " produits discursifs " et dans la troisième partie pour étudier l'espace public en tant qu'il est au moins en partie constitué par les médias.

La première partie introduit l'analyse du discours comme énonciation, la situant au passage parmi quelques courants d'analyse. Elle introduit ensuite des notions qui permettent une analyse d'objets sémiotiques qu'ils soient textuels ou non, des images, des traces, des bâtiments, etc. La troisième partie introduit la notion de cadrage et la quatrième celle de catégorisation. La notion de cadrage mettra en relief ce qui distingue le discours du réel qu'il prétend " représenter " tandis que la notion de catégorisation souligne plutôt les continuités entre le monde représentant et le monde représenté. Les deux derniers chapitres portent sur la narration et l'argumentation en ce qu'elles sont deux opérations centrales du discours, la narration concernant les transformations et l'argumentation les visées transformatrices.

1.1.3 Le sens comme ordre séquentiel

L'une des caractéristiques fondamentales du sens est sa temporalité interne qui correspond à l'ordre séquentiel des signifiants. Ce trait est commun à tout vivant. G. Simmel⁷ disait du corps organique que " les conditions de son être sont également celles de la forme dans laquelle il se manifeste, tandis que pour l'objet non organique, ces dernières résident hors de lui ". G. Bateson⁸ souligne que tout l'ordre du vivant présente des " pattern which connect ". Ainsi, des enfants déjà savent distinguer entre un caillou ordinaire et un fossile parce que ce dernier présente une esthétique particulière qui peut être décrite par des traits généraux tels que la symétrie axiale, la récursivité, etc. A la constitution d'un milieu interne et à ses propriétés esthétiques, j'ajouterais celle de pouvoir à la possibilité de d'observer des absences spécifiques. Si il manque une partie d'une fossile, ce n'est pas à strictement un morceau de pierre qui manque mais la pierre en tant qu'elle sert de support à la configuration du poisson fossilisé. Nous analyserons plus loin des configurations qui présentent de telles propriétés, par exemple le dispositif de catégorie " famille " (chap. 1.5 infra). Toutes ont une propriété de " projectabilité " qui permet, à partir de ce qui est présent, d'inférer ce qui est absent. Un fossile ou une famille peuvent donc être incomplets d'une manière qui est impensable pour un caillou ou une rivière.

Ces propriétés ne se limitent pas aux objets. Elles sont également observables dans la communication. Ainsi, G. Bateson raconte un épisode avec un dauphin qui lui aurait presser ses dents sur son bras pour lui signifier qu'il pourrait mordre mais ne le fait pas. Cette interprétation se base sur les propriétés du code analogique (cf. chap. 1.3 infra) qui ne permet pas la négation propositionnelle. Le même type de propriété s'observe dans la syntaxe des interactions : les salutations sont formées de deux places séquentiellement agencées telles que si une première salutation est observée on peut observer si la seconde est occupée ou non (si le destinataire a répondu par une salutation ou non). De même, un titre suppose un texte dont il est le titre, etc.

⁷ " Métaphysique de la mort " in " La tragédie de la culture et autres essais " Paris, Ed. Rivages, 1988, p. 167,

⁸ Bateson, G. 1980 " Mind and nature " New York, Bantham Books, p. 12 ss

Tous ces exemples ne prétendent pas à une analyse exhaustive mais à rendre sensible le caractère connecté, relié du sens ainsi que les implications de cette observation : que l'ordre du sens a ses propres lois, indépendantes des lois physiques. Il est ainsi possible d'observer une délimitation qui produit un milieu interne, un agencement séquentiel des parties et partant des absences spécifiques, observations qui ne renvoient pas aux propriétés physiques mais à une lecture de données physique, lecture qui est conditionnée par une structure de sens.

On sera donc attentif aux propriétés de configuration séquentielle – le sens ne se donne pas comme une “ chose ” mais comme un processus – et que ce sens inclut toujours une anticipation et partant l'observation de l'accomplissement ou non de ce qui est anticipé : une fossile incomplet, une famille monoparentale, une salutation qui n'a pas été retournée, etc. Ces propriétés sont le fait de notre lecture et non le fait des objets physiques que nous lisons. C'est ce point qui distingue radicalement les sciences de la nature qui ont affaire à des objets qui ne s'interprètent et ne se constituent pas eux-mêmes et les sciences humaines dont les “ objets ” sont toujours aussi des sujets de sens⁹.

Excursus : de l'interaction au texte :

Le passage d'un exemple tiré des conversations à celui du rapport du titre au texte masque un bout d'histoire que raconte très bien l'ouvrage de I. Illich “ Du lisible au visible. Sur l'Art de lire de Hugues de Saint-Victor ” (Paris, Editions du Cerf, 1991)¹⁰. Il montre comment jusqu'au 12^e siècle, chaque livre était essentiellement une copie. Lire revenait ainsi à trouver dans le texte les traces de la parole initiale. La lecture pouvait ainsi être vue comme un acte de sagesse. L'expression selon laquelle la bible est “ la parole de Dieu ” prend un sens différent dans ce type de lecture que dans le sens actuel pour lequel lire revient à découvrir une pensée, un contenu. Cette transformation de la lecture comme recouvrement d'une parole – que l'on marmonnait, que l'on suivait du doigt, comme on le fait encore aujourd'hui dans la lecture yeshiva juive, la lecture de la Tora – à l'ordonnement d'une pensée fut accompagnée de diverses transformations : de collectif, l'acte de lecture devint individuel, le texte fut équipé de sous-titre, de glossaires, permettant de le lire sans être lié par sa linéarité. Finalement, advint l'auteur (notion introduite par St Bonaventure, 13^e siècle), celui qui lit des livres pour en produire de nouveaux. B. Latour¹¹, sociologue des sciences, notait que Kopernick n'était pas plus intelligent que ses prédécesseurs, mais il appliquait son intelligence autrement, à des livres lus comme des textes que l'on compare, que l'on critique etc. L'invention de l'imprimerie – de même que les transformations antérieures de l'écriture qui en permirent l'accélération – donna à cette nouvelle lecture une dimension sociale dans laquelle la valeur d'un texte impliquait sa diffusion. On passe ainsi d'une lecture où prédomine un rapport de 1^{ère} et 2^e personne entre le lecteur et la parole qu'il déchiffre – un cheminement de pèlerin sans cesse confronté aux carrefours, à la contingence du gibier (I. Illich, 41) – à une

⁹ Dans la littérature, ces propriétés ont été conceptualisées de diverses manières. La théorie générale des systèmes (Bertalanfy) a été le projet le plus ambitieux qui voulait rendre compte de ces propriétés pour l'ensemble des “ systèmes ”. Dans le domaine du social, la notion de dialectique de Marx, les propriétés collectives des faits sociaux de Durkheim, les configurations de sens de Weber, la réflexivité de l'ethnométhodologie sont autant de manière d'aborder ces propriétés sous des angles très différents.

¹⁰ Sur le passage de sociétés orales à des sociétés se servant de l'écriture, voir les travaux de Jean Lohisse ainsi que de Jack Goody.

¹¹ Latour, B. 1985 "Les vues de l'esprit" in Culture Technique, no 14, p. 4-29

activité ordonnée qui traite le livre comme un objet, à la troisième personne¹². Le livre – et son institution favorite, l'université – marqua profondément la culture moderne car il était le moyen privilégié – et privilégiant – d'un groupe social, les savants, qui agissent sur le savoir pour le transformer, et ce faisant contribuent à agir sur la transformation de leur société.

La transformation récente du texte grâce à l'ordinateur marque une nouvelle ère du texte. Celui-ci n'est plus rapporté à des institutions – l'Université, le champ littéraire ou juridique, etc. – mais à une technique, le texte sur papier étant une copie de la version électronique, prise dans une machine privée. Contrairement à la cellule monastique, le texte électronique n'ouvre cependant pas sur des voix sacrées mais sur un nombre indéfini d'autres textes, tous comparables techniquement puisque tous rendus équivalents en tant que textes électroniques, incluant sous la même forme l'écrit, le son, l'image etc. Se dessine donc un espace public qui n'est plus marqué par le retrait du lecteur par rapport au monde (le moine) ni par le lecteur placé hiérarchiquement au dessus du " peuple " (l'intellectuel) mais par une position à l'intérieur d'un public réticulaire signifié par la multiplicité des textes reliés provisoirement par l'ordinateur.

Le texte s'éloigne progressivement du rapport interactionnel entre un je et un tu mais il participe toujours à la visibilisation et à la structuration d'un espace commun, un espace public (voir chap. 3 infra).

1.2 Analyse de l'énonciation

1.2.1 Composantes de l'énonciation

L'énonciateur, le destinataire, le monde décrit ainsi que la modalité des rapports entre ces trois éléments forment le dispositif d'énonciation, " l'architecture " de l'énonciation. Ils forment une relation triadique parce que toute transformation qui affecte l'un des pôles affecte les deux autres ainsi que les modalités de leur rapport. Ces trois pôles sont observables aux énoncés (ou tout autre matériel signifiant) et incluent le rapport réflexif de l'énoncé à lui-même¹³.

L'énonciation a donc pour fonction d'établir un lien de communication entre un amont et un aval à propos d'un monde commun, afin de provoquer un interprétant en réception. Comme toute action, l'énonciation comporte ainsi des actes, des acteurs, un temps et un lieu ainsi qu'une scène (un cadre)¹⁴.

Énonciateur, destinataire, temps et lieux peuvent être marqués ou non marqués. Ainsi, l'énonciateur et le destinataire du discours journalistique sont généralement implicites. C'est un discours à la troisième personne à propos de " l'actualité ". La distinction entre le régime de la première et de la deuxième personne (énonciateur et destinataire marqués) et celui de la troisième personne (énonciateur non marqués)

¹² Peut-être que la différence entre la lecture d'une lettre personnelle et celle d'un article de journal permet de rendre sensible la différence produite par cette transformation.

¹³ Pour un usage du modèle complet, voir E. Fouquier et E. Véron p. 8 (recueil de textes).

¹⁴ Dire que l'énonciation " comporte " pourrait faire penser que l'espace et le temps sont structurés hors de l'énonciation. Ce qui serait une erreur. Pour dire le réel (et croire au réel), nous recourons à des opérateurs d'unification de l'espace et du temps, la métrologie (voir 1.5 infra) étant une ressource essentielle pour cette fin parce qu'elle permet de relier des calendriers et des territoires en principe incommensurable. Il suffit de penser au calendrier privé versus le calendrier historique ou à l'espace urbain et à ses relations avec notre espace privé : ce qui paraissait donné devient la question.

est fondamentale. De même, l'énonciation est toujours indexée sur le temps : virtuellement atemporel en mathématique, quotidien pour un journal quotidien, circonstanciel pour une conversation etc. Il en est de même du lieu, temps et espace ayant toujours partie liée.

La modalité peut concerner divers prédicats. Il peut s'agir, du côté de l'énonciateur de prédicats épistémiques (je sais, je crois, je doute que...) ou évaluatifs. Il peut aussi s'agir de prédicats d'action entre l'énonciateur et le destinataire : " je veux lui faire savoir que... ". L'énonciation présente enfin une médiation entre énonciateur et destinataire, médiation souvent déterminée par un contexte institutionnel¹⁵ : l'énonciateur se pose en symétrie avec le destinataire (discours dit objectif), en asymétrie (par ex. discours pédagogique), comme inclus dans un " nous " commun entre lui et le destinataire, voir comme complice, etc. L'énoncé lui même peut se présenter avec un seuil d'accès plus ou moins haut pour le destinataire etc. Finalement, le destinataire peut entretenir des modalités diverses avec l'énonciateur (supposé allié ou antagoniste, par ex.) et avec le monde décrit (qu'il connaît ou non) et avec l'énoncé (qu'il peut être supposé comprendre ou non, etc.).

La médiation du rapport énonciateur destinataire est souvent insérée dans un cadrage spécifique : l'énonciateur objectif ou pédagogique représente une autorité d'expertise, offrant ainsi un cadrage spécifique à la description, par ex. de botaniste, d'expert juridique, etc. Dans ces cas, le cadrage est inscrit dans un contexte institutionnel qui pourvoit à des savoirs légitimes mais aussi à des rôles (savant, avocat, etc.). Même la technique est susceptible de jouer un tel rôle, par ex. lorsqu'une description s'appuie sur les relevés d'un instrument de mesure, sur la performance d'un robot, les traitant comme si ils étaient des sujets autonomes.

1.2.2 Discours rapportant, discours rapporté

Le discours rapporté permet de distinguer deux énonciateurs, celui du discours rapportant (Dr) et celui du discours rapporté (Dé). Le rapport entre les deux peut varier : discours rapporté direct (les deux énonciateurs sont extérieurs l'un à l'autre), discours rapporté indirect (le Dé s'assimile au Dr) et indirect libre (le Dr s'efface progressivement au profit du Dé). Ces distinctions ne s'appuient pas sur les marques linguistiques – ce qui conduirait à les multiplier – mais sur les opérations sémiotiques qu'elles indiquent, opérations qui portent à la fois sur le dit (les énoncés rapportant et rapportés) et le dire (les énonciateurs de chaque discours). Ces opérations sont donc des manières de rendre signifiants des rapports entre énonciateurs et donc des manières de symboliser des rapports sociaux¹⁶.

La " polyphonie " des voix dans le discours est cependant plus diverse que ne le laisse supposer les marques explicites de Dr Dé. Ainsi, un énoncé tel que " le prévenu aurait fait ceci ou cela " laisse entendre qu'une voix non nommée – par ex. un jugement – peut dire que le prévenu n'a pas fait ceci ou cela. Le " mais " laisse sou-

¹⁵ L'étude des médiations permet notamment d'observer des phénomènes tels que les transformations des modes d'autorité, la " désinstitutionnalisation ", la privatisation du public etc. soit des phénomènes caractéristiques des transformations du 20^e siècle.

¹⁶ C'est le mérite de M. Bakhtine 1977 (" Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique " Paris, Ed. de Minuit ; orig. Leningrad 1929) d'avoir, dans les années trente déjà, observé qu'au travers du discours rapporté c'est un rapport social qui est constitué. Dans le domaine de la pragmatique française, O. Ducrot a accordé une place centrale aux énonciations polyphoniques, notamment pour décrire des connecteurs.

vent entendre qu'une autre conséquence aurait pu être tirée. Ainsi " il est communiste mais honnête " laisse entendre que étant communiste il aurait pu ne pas être honnête. Des nominalisations comme dans l'interview de J. P. Delamuraz au 31 décembre 1996 " ... la nature des révélations mais aussi des intentions pas très pures " mentionne un discours rapporté mais ne l'explique pas, focalisant l'attention sur les motifs de " révéler ". Le titre du film " Merci pour le chocolat " est une autre manière de faire entendre une autre voix, celle à qui on dit merci, mais aussi la voix de celui ou celle qui dit merci. Le théâtre peut multiplier les voix de diverses manières. Ainsi, dans la pièce " Le lecteur " un acteur lit le texte d'un journal portant sur le rapport entre celui qui tient le journal et une tierce personne, articulant ainsi trois voix. La liste des modalités de présence de diverses voix dans un même discours est donc ouverte.

On peut aussi distinguer les discours rapportés selon que la suite embraye sur le Dr ou sur le Dé : l'événement peut être que quelque chose ait été dit ou ce qui a été dit. Autrement dit, du fait que L1 a dit que p, le journaliste, L0, peut en faire suivre deux conséquences

- a) que L1 a dit que p,
- b) de " L1 a dit que p " il peut s'en suivre que p. Dans ce cas, L1 sert en quelque sorte d'argument d'autorité (rôle des experts, des témoins etc.¹⁷). Cet alignement comporte un jugement implicite (si L1 dit p, alors p est vrai). Il est d'autant plus fréquent que le journaliste, par exemple à la radio, se doit de mettre en scène des protagonistes autre que lui-même (du " son ", comme dit le jargon professionnel).

Dans les deux cas, on suppose - pour la démonstration - que le destinataire est inchangé, ce qui n'est pas forcément le cas empiriquement. Le discours journalistique forme un agencement complexe de Dr et de Dé, notamment en ce qu'il efface une partie importante de la " chaîne énonciative " ¹⁸ - notamment tout le travail des agences de presse - , partie qui est sensée n'avoir aucune fonction actantielle stratégique (cf. Mouillaud et Tétu " Les stratégies de citation ", recueil de textes) et donc aucun apport de sens propre. Bien entendu, en réception également, la nouvelle peut consister à retenir ce qui a été dit ou que cela a été dit (respectivement a été publié etc.).

Ainsi, l'effacement des énonciateurs et destinataires donne à l'information son caractère " abstrait ", son statut d'entité qui peut circuler sur les réseaux mondiaux de l'information, comme une marchandise (voir Mouillaud et Tétu " Critique de l'événement " recueil de textes).

Ce qui précède permet d'observer la visée argumentative du discours journalistique, même lorsqu'elle n'est pas marquée comme telle. Le discours journalistique ne met pas seulement en scène des débats (donc des conflits entre énonciateurs rapportés), il prend position parfois dans sa description, parfois par son alignement sur l'un des énonciateurs rapportés etc.

Le fait que la voix du journaliste ne soit en général pas marquée revient à l'identifier de fait avec l'instance médiatique (voir 2.1), une institution. Ce point à son impor-

¹⁷ Voir le chapitre " L'argumentation " dans " Faire savoir ou faire croire ", texte de Mouillaud et Tétu (" le journal quotidien " Presse universitaire de Lyon, 1989.) dans le recueil de textes.

¹⁸ Jean-Noël Darde "Discours rapporté - Discours de l'information: l'enjeu de la vérité" dans P.Charaudeau (éd.) "La Presse. Produit, Production, Réception" Paris, Didier Erudition, 1988, p. 93-111

tance pour comprendre comment les médias peuvent jouer un rôle d'identification, rôle indispensable dans une société politique pluraliste (chap. 3)¹⁹. On peut ainsi admettre que le public cible d'un média, puisse devenir en tant que destinataire, l'énonciateur (toujours implicite lui aussi) des problèmes publics : lorsqu'un journal parle de la pauvreté, de la drogue ou du chômage en tant que problèmes publics, il attribue à son public la préoccupation pour ce problème au sens où il suppose, par l'importance qu'il lui donne et par son cadrage, que ce problème "concerne" son lectorat. C'est une des manières centrale par laquelle les médias participent à la constitution d'un espace public.

Cette puissance instituante du média peut opérer de diverses manières : donner par ex. une visibilité à un mouvement social en favorisant la mise à l'agenda de ses objectifs (qu'il soutienne la position de ce mouvement social ou non, est ici secondaire)²⁰ ; il peut attribuer un problème à un contexte institutionnel, assurant ainsi sa médiation (voir ce terme plus haut) ; il peut aussi être lui-même l'opérateur unique de la médiation : plutôt que d'assigner des problèmes personnels à des institutions spécialisées (la solution typique dans une société moderne différenciée), les émissions dites intimistes, par exemple, renverront les personnes à leur problème, en leur demandant de trouver de l'aide en travaillant sur elles-mêmes, sur leurs rapports envers les proches, toutes solutions, qui, si elles sont généralisées, peuvent éviter une action publique à propos de problèmes potentiellement collectifs (chap. 3).

Lire dans le recueil de textes : "Énonciation" O. Ducrot, T. Todorov, qui définit l'énonciation d'un point de vue linguistique, donc en contrechamp de l'approche développée ici ; "Les stratégies de citation" de M. Mouillaud et J.-F. Tétu, qui décrit les usages journalistiques du discours rapporté et leurs effets de sens.

1.2.3 Situer l'analyse sociologique de l'énonciation

La présentation des différents courants de pensée ne se veut pas exhaustive. Elle vise à situer les notions courantes qui seront utilisées en les plaçant dans le courant qui les a proposées. En même temps est esquissé ce qui distingue l'analyse de l'énonciation du courant en question. Les notions et les distinctions centrales pour l'approche proposée ici sont soulignées. C'est donc une présentation centrée sur le propos du cours et non sur les approches elles-mêmes, plus riches et complexes qu'elles n'apparaissent ici. Elle sert en particulier à introduire des notions centrales, soulignées dans le texte.

1.2.3.1 La sémiotique classique

La sémiotique classique, issue de C. S. Peirce et interprétée notamment par C. W. Morris²¹ analyse le langage en distinguant la syntaxe (l'ordre des signes), la sémantique (la signification attribuée à ces signes) et la pragmatiques (conditions sociales, techniques, biologiques etc. de la production et de la réception des signes). Ces trois

¹⁹ Voir pour ce point les remarques de E. Véron "Médiatisation du politique", recueil de textes.

²⁰ L'effet inverse peut aussi être observé. Pour la littérature à ce sujet voir Erik Neveu "Médias, mouvements sociaux, espaces publics" in Réseaux, vol. 17, no 98/1999, p. 17-85. Voir aussi chap. 3.

²¹ 1938 "Foundations of the theory of signs" International Encyclopedia of Unified Science, vol. 1, no 2, Chicago U. P. ; 1955 "Signs, language and Behavior" George Braziller, New York

ordres sont additifs au sens où l'on peut étudier le premier sans le second, le second sans le troisième. Cela suppose que toutes les relations sont des relations binaires et externes aux entités mises en relation (elles ne contribuent pas à constituer leurs termes). Ce modèle suppose l'axiome de composition selon lequel le tout (syntactique, sémantique ou pragmatique) est la résultante de l'ensemble des éléments et de leurs règles de composition. Cette perspective suppose donc qu'il y ait des " atomes ", des parties élémentaires dont la nature n'est pas affectée par le tout auxquelles elles participent.

Cet axiome est discutable. Ainsi, le titre de l'article " Attention aux prestations complémentaires " pourrait, à partir de la forme syntactique et sémantique être l'avertissement d'un danger pour le destinataire. La forme " attention à X " suppose en général que X soit un danger pour le destinataire. Or cela n'est évidemment pas le cas ici : on y sous-entend " attention à ne pas perdre vos prestations complémentaires " ou une autre paraphrase équivalente. Nous faisons ce " calcul " inférentiel à partir du tout, pour qu'il fasse sens, et non à partir des parties et de leurs règles de composition. Le tout fait donc intervenir d'autres éléments, en l'occurrence ce que nous savons du monde et partant à la collaboration du destinataire pour effectuer son sens.

Cela signifie aussi que le modèle classique de représentation du flux de la communication comme un mouvement qui va d'un émetteur à un récepteur, est inadéquat puisque le message qui est censé transiter présuppose des rapports socio-culturels entre récepteur et émetteur, avant tout message.

L'atomisme, dont l'individualisme est une version, est généralement opposé à l'holisme, une position qui attribuerait le caractère de réalité au tout. Cette opposition en masque en fait plusieurs. Les analyses proposées dans ce cours montrent qu'il existe des configurations (des " tous ") mais qu'ils sont constitués de manière contingente et procédurale²².

1.2.3.2 Les déictiques

Le modèle classique de la sémiotique a mis en avant le fait que la syntaxe peut être interprétée par une machine à calculer, un ordinateur. Il souligne ainsi un caractère important des processus de signification : le fait qu'ils se développent à partir de traces matérielles. C'est sans compter avec une classe d'expressions dont le sens ne dépend pas de la structure syntactique mais du contexte, les déictiques.

Il s'agit de mots tels que les pronoms personnels (1^{ère} et 2^{ème} personne), des adverbes de temps et de lieu, des emplois de temps verbaux renvoyant au moment de l'énonciation. Tous ces éléments langagiers ont la caractéristique que leur signification contient une instruction qui renvoie au contexte d'énonciation (réel, rapporté, fictionnel etc.). Leur sens, ce qui permet de décider si l'énoncé qui les contient est vrai ou faux, dépend donc du contexte d'énonciation²³. Ces mots ont été très gênants

²² Pour une discussion récente de cette problématique philosophique, voir V. Descombes en particulier " Les institutions du sens " Paris, Ed. de Minuit, 1996. L'adjectif " procédural " renvoie à procédure, entendant par là le fait que le sens est toujours indissociable de la manière de le constituer. Cette perspective est inspirée de la philosophie de la logique dite du second Wittgenstein et de l'ethnométhodologie. J. Coulter 1983 " Contingent and a priori structures in Sequential Analysis " (Human Studies, Vol. 6, No. 4 : 361-376) discute de ce rapport entre procédure (contingente) et configuration (a priori).

²³ L'article classique qui a mis en évidence ce point dans le cadre de la sémiotique classique est de Y.

dans le développement de la logique – et pour les ordinateurs - puisque celle-ci vise à décrire les relations rationnelles entre énoncés quel que soit leur contexte d'énonciation. Ces mêmes mots se sont par contre avérés très utiles pour l'analyse micro-sociologique parce qu'ils renvoient aux structures de toute action (temps, lieu, personne) - et inversement. Contexte et énonciation se déterminent ainsi réciproquement. Les déictiques renvoient au monde des corps (indice, voir 1.3 infra) et pourvoient à leur structuration (iconicité), une scénographie comportant énonciateur, destinataire, topographie et chronographie²⁴. Ils sont toujours présents dans les conversations, soit la forme la plus générale de communication entre humains. Ces mots sont auto-référentiels dans la mesure où le dit et le dire sont en relation réciproque dans le processus de constitution du sens.

La présence de déictique requiert de clairement distinguer ce qui est de l'ordre de la phrase et ce qui est de l'ordre de l'énoncé. La phrase est une entité linguistique abstraite qui est réalisée dans un énoncé. Deux énoncés peuvent ainsi réaliser la même phrase. Les déictiques ne font sens que dans un énoncé : le mot " je " prend ainsi un sens différent en fonction de son énonciateur. Du point de vue du discours, la phrase et donc la langue sont des ressources certes nécessaires mais non suffisantes pour rendre compte du sens des énoncés.

1.2.3.3 Interprétations récentes de C. S. Peirce

De nouvelles lectures de C. S. Peirce ont mis en relief que son mode d'analyse n'était pas réductionniste (axiome de composition, voir 1.2.3.1) et que les relations qu'il décrit sont conçues comme des relations internes (constitutives des termes des relations) et que les relations n-adiques ne sont pas la simple addition de relations dyadiques. La conception des opérations de signification (1.3 infra) est issue de cette seconde lecture.

Cette nouvelle lecture donne également une autre perspective sur la sémiotique et sur la communication en tant que sémosis. Ainsi, dans la sémiotique de C. S. Peirce, l'interprétant est un élément du processus de signification. Celui-ci consiste en une relation triadique²⁵ qui relie un signe à un objet pour un interprétant. L'interprétant est un opérateur qui transforme un signe dans un autre. Ainsi, un dessin pouvant être interprété comme " deux profils " ou comme " un vase " montre qu'il n'y a " deux profils " que si le dessin est interprété/décrit de cette manière.

Cette structure " a un sens pour " est très générale : on peut dire que dans un profil, le nez renvoie à une bouche, un front etc. et que ces éléments sont en ce sens des interprétants internes, anticipant l'interprétant externe, la description qui en est donnée. Ainsi, la mise en relation d'un objet avec un autre ou une institution, est une manière de l'interpréter²⁶. Ce point sera central dans l'analyse du savoir social (1.4 infra). Il est également possible de dire que toute relation de communication, dans la mesure où elle actualise un "tiers symbolisant" (L. Quéré), un garant institutionnel, se sert de ce dernier comme interprétant de la relation (chap. 3 infra).

Bar-Hillel, 1954 "Indexical expressions" Mind vol. 63, no 252: 359-379.

²⁴ D. Mainguenu "L'analyse du discours" Paris, Hachette, 1991, p. 112ss.

²⁵ Une relation triadique n'est pas réductible à une somme de relations dyadiques. Elle est une configuration propre.

²⁶ Les ethnométhodologues ont montré que les conversations sont des "dispositifs auto-explicatifs". Cette perspective est ici généralisée à toute opération signifiante (texte, image, manifestation publique, mise en page etc.).

On peut aussi dire qu'une campagne publicitaire vise à faire communiquer et que son sens consiste donc à susciter des réactions qui en sont les interprétants : sans ces réactions, la campagne n'est pas réussie, donc sa signification voulue n'est pas accomplie. Dans cette perspective, la sémiologie est un processus continu: il n'y a de signification que si elle engendre une nouvelle signification (communiquer, c'est faire communiquer). La sémiologie sociale est le nom donné aux processus ininterrompus de communication sociale, concomitante de la production de la société. Un opérateur central de la sémiologie est la fonction de l'interprétant en ce qu'il articule production et réception, et la réception comme production.

Le sens manifeste d'un énoncé est donc donné par son interprétation : des éléments qui sont vus comme la conséquence de l'énoncé (pas de la phrase). Ces conséquences établissent le sens de l'énoncé, sens qui peut être différent de l'intention de la personne qui a produit l'énoncé. Cette intention apparaîtra comme une interprétation de l'énoncé, concurrente éventuelle de celle comprise par le destinataire.

En communication sociale, cette analyse du processus de communication permet de distinguer la production d'un discours (les conditions et les discours sur lesquels il s'appuie), et la réception, les effets qu'il vise à obtenir et qu'il obtient par l'interprétant.

1.2.3.4 La sémiologie

La sémiologie est la théorie générale des signes élaborée par F. de Saussure. A sa suite, s'est développée une analyse générale des signes qui lui emprunte notamment des notions telles que l'axe paradigmatique (l'axe du choix parmi les éléments d'une phrase possibles à une place déterminée) ou l'axe syntagmatique (l'ordre séquentiel des éléments choisis). Ces notions sont très utiles, même si elles ne s'appliquent pas telles quelles à tous les objets signifiants (images, photos, certaines architectures etc.). Ainsi, toute pratique signifiante, par sa dimension procédurale, suppose la résolution pratique de la question " que faire maintenant " ²⁷, soit l'équivalent pratique d'un choix paradigmatique (que faire) et syntagmatique (maintenant). Une application de ce mode d'analyse (pourquoi cela maintenant ?) sera développée au chap. 1.4.

La sémiologie saussurienne a également généralisé la distinction entre langue et parole ce qui a introduit une certaine confusion dans la terminologie. Nous distinguerons ainsi la dénotation et la connotation qui concerne la langue, de la référence et du sens qui concernent le discours.

Voyons l'exemple suivant :

1. A : Bonjours Mademoiselle, avez-vous des sous-vêtements ?
2. B : Non Monsieur, je regrette
3. A : Et vous n'avez pas froid comme cela ?

Le terme sous-vêtements a la même dénotation et connotation dans les deux interprétations pertinentes dans cet échange, mais il se réfère à deux ensembles d'objets distincts et mutuellement exclusifs : des marchandises et des habits. Les deux références sont établies à partir du " calcul " inférentiel qui tient compte des " mondes possibles " : ainsi, tant que 1) peut être compris comme une demande d'achat, sous-vêtements se réfère à des marchandises, parce que ces significations " vont ensem-

²⁷ Cette question est une paraphrase de H. Garfinkel " the practical question par excellence, what to do next " in *Studies in Ethnomethodology* (Prentice Hall, 1967, p. 12).

ble ” (acheteur, vendeuse, marchandise sont des catégories d’un même dispositif, voir 1.4 infra). Ce sens de “ aller ensemble ” n’a rien de linguistique. Il appartient au savoir commun à propos du monde.²⁸

La notion d’énonciation est elle-même issue de la distinction entre langue et parole et désigne à l’origine le processus de passage de la phrase à l’énoncé. Elle présente donc une certaine ambiguïté dans la mesure où elle est utilisée à la fois dans un sens linguistique, par exemple O. Ducrot “ L’énonciation ” (recueil de textes), et dans un sens sociologique faisant intervenir de manière décisive la dimension de pratique sociale de l’énonciation. Dans la tradition linguistique française, c’est cependant un linguiste, E. Benveniste, qui proposera d’étudier l’énonciation comme un processus empirique qui doit être analysé et observé au lieu d’être postulé a priori à partir de la langue. Dès lors, le matériel linguistique n’est plus analysé seulement comme réalisation de faits de langue mais comme le lieu où trouver les indices des opérations d’énonciation de l’énoncé en question. Ce n’est pourtant pas pour autant que les catégories de la sociologie ont fait leur entrée dans le vocabulaire de la linguistique²⁹

1.2.3.5 La sémiotique greimasienne

La sémiotique de A. Greimas, est un effort considérable de rendre compte des structures sémantiques propres au récit, développées initialement par W. Propp³⁰. Nous emprunterons à cette approche l’analyse des transformations tout en l’insérant dans une socio-sémiotique de l’énonciation (1.5 infra). D’autre part, nous serons attentifs à ne pas postuler une structure logique, supposée générale, mais à examiner la structure logique des transformations narratives telles qu’elles sont observables. Finalement, nous serons attentifs aux catégories sociales utilisées comme ressources et moins attentifs à des catégories renvoyant aux sujets psychologiques ou littéraires supposés³¹.

1.2.3.6 Analyse systémique

L’analyse systémique trouve son ouvrage de référence dans “ Une logique de la communication ” de P. Watzlawick, J. H. Beavin, D. D. Jackson (Seuil). Bien que travaillant dans le modèle technique de la communication, ce livre ouvre la voie à des recherches fécondes en distinguant le “ contenu ” d’un message de la relation dans laquelle il s’inscrit (distinction qui est déplacée et rearticulée à l’intérieur de notre notion de dispositif d’énonciation, cf. 1.1.1) et en distinguant entre codes digitaux et analogique (une distinction qui sera reprise et complétée plus loin 1.3). On lui doit également d’avoir montré la pertinence, dans l’analyse d’interactions, des distinctions

²⁸ Pour une présentation du développement de la sémiologie à partir de Barthes jusqu’à la socio-sémiotique, lire E. Véron 1994 “ De l’image sémiologiques aux discursivités. Le temps d’une photo ” Hermès 13/14, p. 45-64.

²⁹ Il faudrait mentionner ici l’apport d’autres linguistes, en particulier de R. Jakobson qui sut donner à la distinction entre sélection syntagmatique et paradigmaticque une portée générale pour toutes les sciences humaines, N. Chomsky qui plaça l’idée de génération (former un nombre indéfini de phrases avec un ensemble limité de règles et de termes) au cœur de son interrogation et ouvrit ainsi la porte à des réflexions semblables en sociologie (H. Sacks, chap. 1.4 infra).

³⁰ Propp, W. 1970 “ Morphologie du conte ” Paris.

³¹ Pour une proposition féconde des rapports entre énonciation, linguistique et grammaire narrative, voir C. Calame 1996 “ Pour une sémiotique de l’énonciation : discours et sujet ” (in “ Sémiotique, phénoménologie, discours ” édité par M. Constantini et I. Darrault-Harris, Paris, L’Harmattan, 1996 : 144- 150).

entre communication, métacommunication (communication à propos de la communication) et communication métalinguistique.

Le modèle technique de la communication à la base de cette analyse signifie une forme de régression par rapport aux travaux de G. Bateson dont il s'inspire. Celui-ci plaçait au cœur de sa réflexion la notion de " pattern which connects " (les configurations qui relient)³², notion qu'il applique à tous les niveaux d'êtres, de la matière à l'esprit en passant par la biologie. Sa conception de la cybernétique découle de la même perspective. Une part non négligeable de la sémantique systémique provient de G. Bateson qui l'a empruntée lui-même à sa lecture de Alfred Korzybski " Science and sanity " (New York, Science Press, 1941) et de son idée de sémantique générale³³.

1.2.3.7 Philosophie du langage ordinaire

La philosophie a connu au 20^e siècle quatre grands courants, la philosophie analytique, la philosophie du langage ordinaire, la phénoménologie et le néo-marxisme. Les deux premiers ont placé un accent particulier sur le langage, " linguistic turn ". La philosophie analytique a développé un mode d'argumentation formel issu à l'origine des problématiques et conceptualisations voisines de celle de la sémiotique classique (1.1.3.1 supra). Actuellement, elle est devenue un champ de positions et de domaines très diversifié. La philosophie du langage ordinaire s'est distinguée par deux traits importants de la philosophie analytique, dont elle forme une sorte de dissidence : elle se propose d'analyser le langage ordinaire et non sa formalisation dans des reformulations logiques et elle vise à expliciter les usages pratiques du langage ordinaire comme ressource dans le cadre de " formes de vie ", plutôt que de centrer son attention sur les conditions de vérité a priori des propositions. En particulier, elle cherchera à élucider ce que veut dire " suivre une règle " plutôt que de chercher à formuler les règles que des propositions doivent suivre. Les réflexions sur la pratique de " suivre une règle " ³⁴ sont centrales en sociologie dans la mesure où le caractère réglé des conduites est une caractéristique centrale des conduites sociales. Tandis que la sociologie classique considère que les règles déterminent des conduites, les ethnométhodologues, à la suite de L. Wittgenstein, considèrent qu'il faut porter son attention sur les manières dont les règles sont invoquées ou manifestées en tant que ressources pour constituer des conduites en tant que conduites sociales. L'attention sur les règles (normes, valeurs etc.) ne sera donc pas séparée de l'attention sur les conduites qui les rendent observables aux yeux des membres. Ce point est lié à l'attitude décentrée qui guide l'analyse (voir introduction au chap. 1 supra).

Le type d'analyse proposé ici est dans une certaine mesure une poursuite empirique du programme de la philosophie du langage ordinaire dont l'origine se trouve dans les travaux de L. Wittgenstein, G. Ryle, J. L. Austin³⁵, dans la mesure où ce sont ces philosophes qui ont commencé à étudier le langage comme pratique auto-organisée, cessant d'emprunter les modèles à la logique formelle pour découvrir les logiques en

³² Introduction de " Mind and Nature " Bentam Books, 1980. Voir aussi chap. 1.1.3 supra.

³³ Voir à ce sujet notamment G. Bateson " Steps to an ecology of mind " (Chandler 1972) " Forms, Substance and Difference " pp. 448ss.

³⁴ Cette discussion est bien présentée, en français, en particulier par J. Bouveresse " La parole malheureuse. De l'alchimie linguistique à la grammaire philosophique " Paris, Ed. de Minuit, coll. Critique 1971.

³⁵ Le livre le plus connu est sans doute celui de Austin, J. L. 1970 " Quand dire c'est faire " Paris, Seuil (trad. De How to do things with words, Oxford U. P. 1962)

œuvre dans les discours.

Néanmoins, en particulier les travaux de J. R. Searle³⁶, ont conduit à un mode d'analyse modélisant, qui se sert d'exemples construits plutôt que de discours naturels, tels qu'ils sont produits. La terminologie qui en découle s'en ressent et il est important de la spécifier parce qu'elle est devenue courante :

1.2.3.8 Locutoire, illocutoire, perlocutoire; performatifs

La fonction locutoire d'un énoncé réside dans la production de sons intelligibles dans une langue.

La fonction illocutoire est l'acte réalisé par un énoncé. Cette fonction, généralement implicite, peut être rendue explicite dans une paraphrase. Ainsi, "Je reviens demain" peut dire dans certains contextes " je vous informe que ..." (acte d'information) ou "je promets de revenir demain" (acte de promesse). Les énoncés sont cependant ouverts à de multiples niveaux d'interprétation.

La fonction perlocutoire concerne un effet visé par l'énonciation d'un énoncé, effet qui n'est pas lié nécessairement aux fonctions locutoires ou illocutoires. Tandis que la fonction illocutoire est réalisée si l'acte de parole est correctement réalisé, la fonction perlocutoire n'est réalisée que si un comportement du destinataire réalise ce qui est visé par l'acte de parole (fermer la porte suite à un énoncé " Fermez la porte ! ").

Le performatif est le cas particulier d'un énoncé dont la fonction illocutoire consiste à rendre vrai ce qu'il énonce. Par ex. si "je baptise ce bateau Elise" est effectué dans des circonstances adéquates (personnes, lieu, occasion) il s'en suit que l'énoncé constatif " Ce bateau s'appelle Elise " est vrai. De même, " je promets que je ferai X " rend vrai l'énoncé " il a promis qu'il fera X ". Le performatif en tant que tel ne peut être ni vrai ni faux. Il peut être réussi ou raté.

On observera que l'énoncé performatif comporte un pronom personnel à la première personne. Même s'il était absent, l'énoncé est lié au moment et aux circonstances de son énonciation. Cette observation ne se vérifie pas à propos de la seconde série d'énoncés : " Ce bateau s'appelle Elise " est un énoncé vrai ou faux, qui que ce soit qui le dise.

On observera que 1. Les actes de promesse et de nomination sont centraux dans la constitution d'un ordre social. Ainsi, les récits d'origine, tels que la Genèse, la partie de l'Ennéide concernant la fondation de Rome etc., comportent des actes de nomination (Adam nomme les objets de la création ; il nomme Eve qui en retour lui permet d'avoir un nom) et au moins une promesse. 2. Les performatifs sont " liés " à des personnes, des institutions et servent à instituer, tandis que les énoncés de la seconde série sont du type de ceux des sciences dont la validité ne dépend pas immédiatement de la vie sociale " incarnée " mais des règles universelles (de vérification pour la science, de lois pour les contrats, etc.). Néanmoins, toute activité institutionnelle (la science, le droit etc.) comporte un élément de promesse et donc un élément instituant.

Les conditions pour accomplir un performatif ne sont pas langagières seulement³⁷,

³⁶ Des travaux analogues ont été entrepris en Allemagne dans le cadre de la phénoménologie au début du siècle, notamment une étude des " soziale Akte " (Reinach) avec pour exemple paradigmatique la promesse, déjà, mais la ruine de l'espace philosophique européen les a condamnés à l'oubli.

³⁷ Ce point est développé notamment par Fauconnier, G. 1979 "Comment contrôler la vérité. Remar-

au sens où elles seraient liées à la locution de tel énoncé, mais sociales : pour baptiser, il faut être autorisé à le faire, pour définir une situation politique, il faut être en position de le faire etc. Ce pouvoir est appelé “ pouvoir symbolique ” par P. Bourdieu. L'inverse est également vrai : exercer un pouvoir symbolique consiste aussi à se doter des symboles du pouvoirs.

Néanmoins, dans un sens étendu, tout discours a un aspect performatif dans la mesure où il suppose/propose une “ grammaire ” de lecture du monde (des types de causes ou de motifs, des manières de découper le “ réel ” etc.), une “ culture visuelle ” (dans l'art, par exemple), une culture “ auditive ” etc. Ces aspects “ performatifs ” sont en amont des propositions puisqu'ils sont une condition pour les vérifier. Ce sont des “ faits institutionnels ” dans le sens où ils consistent en un ensemble de “ manières de faire ” qui constituent le genre de discours, le type de représentation d'une époque, d'une école, d'une discipline scientifique.

1.2.3.9 Traditions sociologiques et ethnologiques

Les sciences sociales ont toujours eu recours au langage, que ce soit pour rapporter les catégories aux rapports sociaux (K. Marx), pour étudier la fonction des rites dans la constitution des collectivités (E. Durkheim) ou pour analyser le droit ou la religion (M. Weber). Le langage n'a cependant pas occupé un rôle central dans les théories dominantes, son rôle se limitant à être souvent un moyen transparent pour accéder au social. L'usage de questionnaires en est un exemple particulièrement frappant.

Dans la seconde partie du 20^e siècle, se sont développés des courants qui ont soit voué une attention particulière aux dimensions sociales du langage – en particulier l'ethnographie du langage de D. Hymes, J. Gumperz – soit aux dimensions langagières du social, l'ethnométhodologie. Pour cette dernière – que nous suivons ici – le langage est une ressource centrale pour les membres non seulement pour communiquer mais pour se dire et s'attester mutuellement le sens de l'ordre social. Celui-ci n'est dès lors plus un domaine distinct du langage, tous deux s'interpénétrant dans la mesure où les pratiques sociales sont à leur tour des ressources centrales pour comprendre ce qui est dit.

Ce point distingue l'ethnométhodologie de l'ethnographie du langage et même de certains travaux de E. Goffman, dans la mesure où dans ces perspectives le langage comporte des indices du social mais ne contribue pas à sa constitution. Une conséquence centrale de ce point de vue consiste aussi à distinguer clairement la paraphrase, même explicative (interactionisme symbolique, ethnographie de la parole), de l'analyse qui cherche à élucider les pratiques ordonnées qui permettent aux membres de constituer le sens de leurs actions.

1.2.3.10 Petit exercice d'analyse

*Si l'on dit “ c'est interdit ”
dis “ c'est interdit ”
mais le plaisir est dans l'interdit*

Ce verset de Abu Nuwas (m. 815), poète iranien du début du 15^{ème} siècle, présente une structure énonciative intéressante : le poète (L0) dit que on (L1) dit “ c'est inter-

ques illustrées par des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre" Actes de la Recherche en Sciences Sociales, no 25, janvier 1979, p. 3-22

dit”, soit l'énoncé d'une loi. L'énonciateur d'une loi, en tant que Loi³⁸, suppose que sa validité est indifférente par rapport à l'énonciateur : qui que ce soit qui le dise, c'est ainsi, “ c'est interdit ”. LO insère cependant la Loi dans un discours rapporté dont l'énonciateur est anonyme (on, l'opinion). Le mouvement peut paraître normal : si “ c'est interdit ” pour tous, alors “ on dit que c'est interdit ”. Mais l'énoncé de la Loi est introduit par une condition “ si l'on dit ”, condition qui commande le second vers qui s'adresse au destinataire du poème.

Le second vers enjoint en effet le destinataire à dire “ c'est interdit ”. A nouveau, il est possible de proposer une lecture conforme à la Loi : si c'est interdit pour tous, alors c'est interdit pour toi. Mais le poème ne dit pas exactement cela. Il enjoint de dire “ c'est interdit ” : la validité de la loi n'entraîne pas ici son accomplissement, la soumission à la Loi, mais son énonciation, ce qui laisse ouverte la possibilité de dire la Loi et de ne pas s'y conformer. De plus, l'usage de la seconde personne du second fait que l'on comprenne le “ on ” du premier vers non pas comme une instance impersonnelle (énonciatrice de la Loi) mais comme une instance anonyme, quiconque dit “ c'est interdit ”. Partant, le “ c'est interdit ” du premier vers voit sa valeur relativisée à son énonciateur et non pas à son argumentation ou son statut dogmatique (ce qui serait le cas avec un énonciateur impersonnel).

Le troisième vers commence par un “ mais ” qui introduit une bifurcation. Cette bifurcation n'introduit cependant pas la distinction entre le dire et le faire (comme dans “ dis que c'est interdit mais fais l'interdit). Elle oppose l'interdit au plaisir, donc à l'envie de faire du sujet. Et ce sujet ne s'oppose pas à la Loi, il s'y appuie pour son avantage. Le troisième vers distingue ainsi un espace du sujet du plaisir distinct et/mais opposé à l'espace de validité de la Loi réduite à la validité d'une opinion.

L'objet de l'interdiction n'est pas nommé. Il est indiqué obliquement comme ce qui provoque le plaisir du fait même de son interdiction. Le troisième vers est nominal et impersonnel comme un fait. Or un fait a valeur de Loi dans le domaine de la vérité : il exprime ce qui est le cas et qu'il faut donc admettre. Il n'y a donc pas opposition subordonnée : la Loi et un je, mais l'opposition de deux Lois, la loi morale et celle d'un fait. Opposition qui est aussi dépendance réciproque : si le plaisir est dans l'interdit, le plaisir apparaît comme une fonction sinon un but de l'interdiction. L'interdit n'aurait donc pas de fondement moral autre que le sujet, le plaisir du destinataire du poème.

Cette analyse porte sur une traduction du verset³⁹ et non sur l'original et elle présume que les marques énonciatives (discours rapportant-rapporté, interdit, impératif, mais) fonctionnent dans l'original comme dans la traduction. Avec ces réserves qu'une étude érudite peuvent confirmer ou infirmer, nous pouvons considérer le poème comme l'énonciation d'une place du sujet au travers du et grâce au rapport à l'interdit de la Loi, non pas dans l'opposition d'un monde objectif (l'interdit) et un monde subjectif (le désir), mais dans l'articulation de deux objectivités, la Loi et le je, dont le rapport est réciproque : le plaisir interdit et le plaisir de l'interdiction. Ce qui se

³⁸ Il est d'usage d'employer Loi avec majuscule lorsqu'on se réfère au caractère de validité d'une loi et non à son contenu positif énoncé. Il est ainsi possible de parler de Loi même lorsqu'il n'y a pas de texte de loi, au sens juridique. Il est possible aussi de dire qu'il y a parfois du droit sans Loi, c'est à dire un droit traité comme un simple ensemble de dispositions techniques sans caractère de nécessité sociale. Nous retrouverons certains aspects de ceci à propos du rôle de l'écriture dans l'espace public (3.1)

³⁹ Ce verset est cité par A. Martin “ L'âge d'or de la civilisation arabo-musulmane ” Vivant Univers, 1997, n° 430-431, p. 22

dessine ainsi semble étrangement moderne de par la place qu'occupe le sujet et son désir d'une part et par le statut "désenchanté"⁴⁰ de l'interdit, respectivement de l'institution⁴¹. Cela peut aussi être vu comme traditionnel au sens où la logique des oppositions et des inclusions ne suit pas forcément le schématisme que nous connaissons aujourd'hui. Ainsi, ce qui est parfois lu comme opposition par les anthropologues peut inclure une architecture plus subtile dans laquelle ce qui est inférieur inclut parfois dans son champs ce qui est supérieur avec un statut inférieur, ce qui modifie à la fois le sens donné aux oppositions et aux hiérarchies⁴². Cette interprétation modifierait l'interprétation de "dans l'interdit" : au lieu de "il y a du plaisir à transgresser l'interdit", il signifierait "dans l'interdit, déplaisant, il y a tout de même du plaisir et c'est même son véritable site".

1.3 Opérations de signification

1. Contenu et relation. Code digital, analogique
2. index, icône, symbole

La distinction entre contenu et relation, issue de l'analyse systémique (1.1.3.6 supra) correspond aussi à une distinction entre code digital (le contenu verbal) et code analogique, d'où l'application très générale de la distinction entre codes digitaux et analogiques.

La distinction entre code digital et analogique est double : elle concerne la nature des grandeurs (discret vs continu) et une relation signe - objet signifié (similaire vs non similaire). Or les deux distinctions ne sont pas équivalentes : il y a des signes qui sont continus mais qui ne présentent pas de ressemblance (le beuglement pour la vache, la fumée pour le feu, etc.)⁴³. Cette dernière classe de signes sera appelée index, les deux premières symboles et icônes respectivement.

De fait, l'expression "classe de signes" est impropre parce qu'un même signe peut avoir des composantes diverses (la photographie ou la trace ont des traits iconiques et indiciels). Il s'agit en fait d'opérations de signification :

1.3.1 Index:

- termes de l'opération de signification: contiguïté entre signifiant et signifié
- natures des termes: des éléments divers, non destinés à la communication et qui fonctionnent sans directions ni distinctions selon un processus

⁴⁰ Depuis M. Weber, on considère que la sécularisation est un trait de la modernité. Ce trait a été généralisé par M. Gauchet comme forme de désenchantement du social (Gauchet, Marcel 1985 "Le désenchantement du monde : une histoire politique de la religion" Paris, Gallimard).

⁴¹ Voir à ce sujet notamment M. Foucault "L'ordre du discours" Paris, Gallimard

⁴² L. Dumont (1966 "Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications" Paris, Gallimard, Tel; 1992 "Anthropologie, totalité et hiérarchie" in "Philosophie et anthropologie", Paris, Centre Georges Pompidou, 1992, pp. 11-24), S. Tcherkézoff (1983 "Le roi Nyamwezi, la droite et la gauche. Révision comparative des classifications dualistes". Paris, Maison des Sciences de l'Homme), M. Douglas (1992 "Hiérarchie et voix des femmes" in C. Descamp "Philosophie et anthropologie" Paris, Centre Georges Pompidou) ont ainsi reconsidéré les diverses formes d'oppositions dualistes qui sont imposées à l'interprétation des cultures dites traditionnelles. Pour sa part, J. Goody (1979 "La raison graphique" Paris, éditions de Minuit ; orig. 1977) y voit un effet des formes de transcription ethnographique. J'examine ces traits dans le cadre des logiques spécifiques de la structure de l'espace public dans "Langues et espaces publics" (à paraître ; chp. 3.1.2).

⁴³ E. Véron 1970 "L'analogique et le contigu" Communications, 52-69

- opérations entre termes: la relation entre signifiant et signifié n'est pas arbitraire, elle est établie par des relations non - sémiotiques: cause - conséquence; fusion, exclusion, attraction, opposition. L'opération de base peut-être dite métonymique.

1.3.2 icônes:

- termes de l'opération de signification: des éléments non - contigus avec l'objet signifié auquel ils se substituent (coupure sémiotique)
- natures des termes: des objets sémiotiques destinés à la signification qui sont organisés en grandeurs continues
- opérations entre termes: la relation entre signifiant et signifié n'est pas arbitraire, elle est motivée: typicité, direction, ressemblance: image, diagramme, métaphore. L'opération de base peut être dite métaphorique au sens de "transport" de rapports d'un champs à un autre.

1.3.3 symboles:

- termes de l'opération de signification: des éléments non-contigus avec l'objet signifié auquel ils se substituent (coupure sémiotique)
- natures des termes: des objets sémiotiques destinés à la signification qui sont organisés en grandeurs discrètes
- opérations entre termes: la relation au signifié est arbitraire; toutes les opérations logiques et métalinguistiques

Les trois opérations de signification sont très fréquemment conjointes : une photo avec du texte en est l'exemple le plus courant.

Les caractéristiques des trois manières de signifier peuvent être résumées par le tableau suivant⁴⁴:

+/-	Symbole	Icone	Index
Substitution/Contiguïté signe objet	+	+	-
Discontinuité/Continuité entre signes	+	-	-
Arbitraire/Non arbitraire signe objet	+	-	-
Non similarité/Similarité signe objet	+	-	+

La distinction substitution/contiguïté est fondamentale parce qu'elle marque la distinction entre des signes présentant une coupure sémiotique et ceux qui ne la présentent. Il est à noter que cette distinction peut parfois être culturelle. Ainsi, le drapeau étasunien peut être brûlé en vertu de la liberté d'expression. Il n'est donc pas considéré comme contigu avec la nation étasunienne, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays où ce geste est vu comme une profanation.

La distinction entre discontinuité et continuité établit une distinction entre les signes:

⁴⁴ Tiré de E. Véron 1976 "Corps signifiant" in A. Verdiglione "Sexualité et pouvoir" Payot, Paris 179-195. Discussion générale dans E. Véron, 1987 "La sémosis sociale. Fragments d'une théorie de la discursivité" Paris, Presse Universitaire de Vincennes.

seuls les symboles présentent des unités discrètes. Le caractère arbitraire ou non des signes distingue à nouveau les symboles des autres signes: il n'y a aucun motif à dire *vache* plutôt que *Kuh*, du point de vue du référent. La similarité et non-similarité distingue les icônes des deux autres types⁴⁵. La première, la troisième et la dernière distinction sont donc opérées du point de vue de la relation signe - objet, la seconde selon la nature du code⁴⁶.

Les trois opérations peuvent aussi être vues comme reproduisant le développement de l'homme, du contact fusionnel à la différenciation et au langage. Du point de vue historique également, les passages de l'oral à l'écriture, à l'imprimerie et à l'informatique sont autant de processus assurant progressivement une prédominance du symbolique dans la communication: le papier, en remplaçant le livre de pierre, change toute la culture (librement d'après V. Hugo).

Tout comme l'analyse de l'énonciation, l'analyse des trois opérations peut être effectuée à divers niveaux: un échange, une émission, une forme d'échange, un média, une forme de communication etc⁴⁷. De plus, il est possible, soit par l'image soit par le texte (donc dans des cadres secondaires, voir 1.3) de suggérer énonciativement des relations indicielles: le présentateur télévisuel qui vous "regarde" (voir 2.3 infra), le discours qui vous tutoie, le regard de la personne dans le portrait etc.

Il est également possible d'impliciter ces opérations dans du texte (symbolique) en faisant des métaphores (iconique), en suggérant des émotions (indiciel), à propos d'un objet codifié, par exemple, un jeu d'échec (symbolique). Ici, les trois opérations ne sont plus limitées au domaine des signes, elles deviennent des aspects de pratiques, telles qu'elles sont rapportées dans le texte, l'image, le film etc. Si l'on considère que cette tripartition est également utile pour distinguer ce qui de l'ordre de la Loi du groupe, de l'interaction ou du narcissisme, on voit que les opérations visées décrivent un champ d'observables du social que l'on pourrait appeler, l'esthétique du social, son caractère sensible.

Dans toute interaction se jouent des opérations indicielles (comportement, proxémique, etc.), iconiques (directionnalité et typicité du comportement) et symboliques (mots échangés). Dans ce sens toute interaction est une opération d'articulation de la "nature" (l'indiciel) et de la "culture" (ce qui relève de la coupure sémiotique). La "culture" est analytiquement du domaine sémiotique, même si du point de vue des membres et de certaines sciences sociales, elle est parfois vue comme un fait naturel. Cela s'observe notamment dans les discours sur l'identité, individuelle (les sexes) ou collective (les appartenances)⁴⁸.

⁴⁵ La similarité ne porte pas sur le rapport entre le signe et le référent mais sur la manière de présenter le référent par le signe et la manière ordinaire de percevoir le référent.

⁴⁶ On peut trouver d'autres fonctionnements signifiants. Ainsi, les logos seraient du type (--+-) et les emblèmes ou drapeaux (--++) selon la séquence du tableau ci-dessus. Pour l'analyse, ce n'est cependant pas ce tableau qui est important mais la compréhension des opérations de sens qu'il indique.

⁴⁷ Pour une analyse des rapports en France actuelle entre culture politique et médias conduite dans ces termes, voir E. Véron "Médiatisation du politique: stratégies, acteurs et construction des collectifs" Hermès 17-18, 1995, p. 201-214 (texte dans le recueil).

⁴⁸ Les classifications morales (Mary Douglas "De la souillure") sont un exemple parlant de cette naturalisation. Elles conduisent aussi à penser que la définition de l'information par G. Bateson, soit l'information est une différence qui fait une différence, est une opération iconique, ou, dans son vocabulaire, du code analogique, opération dans laquelle une première typification est naturalisée parce qu'elle est la base d'une seconde obtenue par inférence. Cette définition de l'information convient à la modélisation en termes de systèmes. Elle n'est pas adéquate au format de l'information symbolique

Le fait - parfois souligné par les psychanalystes - que le corporel ne peut être entièrement “ traduit ” en langage symbolique (au sens de Lacan, sur ce point semblable à celui de C. S. Peirce) peut être compris comme l'absence de relation d'équivalence entre l'indiciel et les deux autres opérations de signification⁴⁹.

Lire "Indices, icônes, symboles" Daniel Bougnoux, tiré de "La communication par la bande" Paris, Ed. La Découverte, 1991, chap. IV

1.4 Cadres de l'énonciation

1.4.1 Types de cadres

E. Goffman⁵⁰ distingue les cadres primaires (les énonciations ont un sens littéral), et les cadres secondaires dont il distingue les transformations (fiction, imitation, modélisation etc.) et les fabrications (l'un des partenaires est dupe). Le même énoncé aura des effets très différents selon qu'il est perçu comme “ réel ” (cadre primaire), comme fiction (transformation) ou comme feint (fabrication). Tout cadre secondaire suppose un cadre primaire dans lequel il se coule organisationnellement et significativement.

Tous les textes sont, dans leur fonction référentielle, en quelque sorte des cadres secondaires, des recadrages d'une situation initiale. La reprise des informations d'un texte dans un autre sont fréquemment un nouveau recadrage et pas seulement un discours rapporté.

Un cadrage se distingue généralement d'un “ original ” par le fait qu'il est “ construit ”, qu'il présente une forme de nécessité : ce qui y arrive a un sens par rapport au cadre. Il est ainsi significatif que le discours des médias électroniques ait, depuis 1980 environ, modifié son format de production, quittant le modèle du théâtre (diction parfaite, pose etc.) pour un modèle plus proche des contingences du “ réel ” (voir 2.3 paléo et néo-télévision). Ceci va de paire avec un déplacement de l'idéal de l'œuvre vers un idéal de l'authenticité (chap. 3 espace public et intimité).

1.4.2 Recadrages de l'expérience : l'information comme unité culturelle

Tout récit, tout compte-rendu est une transformation d'un événement. L'événement n'est cependant pas une unité indépendante de l'information (au sens de news) correspondante⁵¹. L'événement est constitué comme “ fait ” : l'expérience chaque fois singulière, produite et vécue sur le mode de la première - deuxième personne, est transformée en information - une expérience qui puisse être partagée par tous, parce que soumise aux questions du modèle “ qui, que, quoi, où, quand, comment ”, le standard du “ fait ”. L'expérience est ainsi “ neutralisée ”, elle devient reproductible, elle peut circuler comme une marchandise (la dépêche est mobile comme une marchandise).

typique des médias.

⁴⁹ A ce sujet, E. Véron (1976) "Corps signifiant" in A. Verdiglione "Sexualité et pouvoir" Payot, Paris 179-195

⁵⁰ "Les cadres de l'expérience" Ed. de Minuit, Paris 1991 (orig. "Frame Analysis" Cambridge U.P. 1974).

⁵¹ M. de Certeau a pu dire, l'événement est ce qu'il faut supposer pour organiser les documents. Sa structure sera donc fonction du document qui le constitue comme son corrélat objectif.

L'information appartient donc à une rhétorique qui s'oppose diamétralement à ce que Habermas a appelé la rhétorique organique, le discours parlé faisant corps avec l'institution qu'il a charge d'illustrer, discours impliquant la co-présence des interlocuteurs dans le même espace temps (typiquement un sermon dans une Eglise, une harangue sur la place publique, une plaidoirie en cours d'assise, un débat dans un Café etc.). La rhétorique organique est indexée dans un espace de proximité où corps et situation sont liés ; la rhétorique de l'information est indexée sur un espace abstrait où prédominent les flux. La première figure l'autorité, la seconde n'a pas de signature ni de destinataire explicite. La première excelle dans l'argumentation, la seconde dans la factualité. La première cherche à établir des vérités partagées, la seconde tire sa valeur de la nouveauté.⁵² Tous deux dépendent des ressources matérielles des arènes de leur diffusion, mais ces arènes ont des structures spatio-temporelles différentes.

Un " même " événement va d'autre part être construit différemment selon qu'il est saisi par un discours journalistique, un compte-rendu policier, un formulaire d'assurance, une histoire racontée à des amis. Ces différences affecteront les éléments sur lesquels on focalise l'attention (trame de pertinence), la structure (récit, liste, constat, etc.) et le savoir que énonciateurs et destinataires supposent partagés en commun.

Le cadrage de l'information dans le journal (sa classification sous une rubrique, sa proximité avec d'autres informations, son insertion dans un " contrat de lecture ") mobilisent des ressources interprétatives (du savoir commun) parfois sans relation aucune avec le contexte interprétatif des événements rapportés par les informations.

La photographie représente un cadrage particulier puisque tout artifice culturel en semble absent. Néanmoins, il y a cadrage : l'acte photographique est la saisie d'un regard, d'une manière de voir. Regard et manière de voir sont des pratiques culturelles, ce que peut masquer l'aspect technique de l'impression de l'image. Il s'agit en fait de rendre le contingent signifiant. C'est en cela que la photographie est un cas limite en même temps qu'elle préfigure les nouvelles formes de mises en scène, telles qu'elles se sont développées en particulier à la télévision (voir néo-télévision ci-dessous).

Lire " Critique de l'événement " M. Mouillaud, J.-F. Tétu

1.5 Les pratiques de sens : Savoir social et catégorisations

Le savoir social est le savoir que les membres d'une culture supposent partager. Ce savoir est présupposé pour permettre l'interprétation des " messages " comme des " descriptions d'un monde possible ". Il est donc lié à ce qu'il est convenu d'appeler le " contenu du message ".

L'anthropologie en particulier s'est attachée à donner une représentation de ce savoir sous le terme de culture, entendant par là les ressources communes pour l'inférence et l'action. Ces représentations ont souvent été analysées sous forme de " cartes cognitives ", ordonnées selon des logiques diverses (sémantique compo

⁵² M. Mouillaud, J.-F. Tétu " Critique de l'événement " recueil de texte. La rhétorique " organique " (id. p. 14) participe de ritualisations qui sont à cheval entre cadres primaires et secondaires et partagent cet état avec rituels, des cérémonies ou des joutes sportives (J. Widmer 1992 " Goffman et Garfinkel. Cadres et organisation de l'expérience " Langage et société, 59, 13-46

tielle, variantes de la classification héritée de Porphyre, etc.). Les linguistes et les recherches en intelligence artificielle se sont attelés au même problème.

Ces approches se donnent une représentation a priori de l'ordre du sens. Or on peut montrer que le savoir social a des propriétés qui préviennent toute modélisation indépendamment de sa mise en œuvre. Il ne peut être conçu comme une sorte de " capital inerte ", car toute modélisation recourt à ce même savoir comme ressource en même temps qu'il prétend l'objectiver⁵³. Par conséquent, les généralisations portent sur les usages et non sur un modèle. En effet, les catégorisations n'ont pas une fonction exclusivement cognitive. Elles servent à l'action et c'est même de cette manière que la cognition intervient dans l'action et se dote ainsi d'un objet.

On étudiera les catégorisations en deux pas : dans un premier pas, on considérera les règles de leur utilisation pour produire et reconnaître du sens. Dans un second, on examinera l'organisation des catégories.

On s'appuiera sur l'article de H. Sacks (recueil de texte) en le complétant d'une part par une prise en compte de toutes les dimensions de l'énonciation, d'autre part en étendant l'analyse des catégories.

L'analyse de C. Rinaudo montre comment l'organisation d'un théâtre, en visant à réduire l'exclusion urbaine et ethnique, introduit ces catégories au cœur de ses pratiques et par là les reproduit.

1.5.1 Comprendre une description en reconnaissant les sélections

L'analyse de catégorisation est centrale dans l'analyse sociologique du discours parce qu'elle permet de rendre compte de la manière dont un texte produit une description possible (voir l'article de H. Sacks).

L'analyse logique s'est concentrée sur la vérité ou fausseté des énoncés ainsi que sur leur préalable, le caractère syntactiquement bien formé des énoncés. Or, des énoncés bien formés et vrais peuvent ne pas faire de sens. Ainsi, par permutation, on peut facilement observer que, par ex. " Un mammifère pleure. Une député le prend dans les bras " fait un sens différent – si il y a un sens – que " Le bébé pleure. La maman le prend dans les bras " même si le premier est tout aussi vrai et grammatical que le second.

H. Sacks mentionne deux règles d'application des catégories :

1. Une règle d'économie : une seule catégorie peut suffire pour identifier une personne
2. Une règle de congruence : si une catégorie d'un dispositif a été utilisée, alors, si c'est possible, il faut utiliser une catégorie du même dispositif pour la suite.

L'exercice de permutation montre que la seconde règle est centrale : on peut voir que " bébé " et " maman " sont sélectionnés parce qu'ils appartiennent au même dispositif, " famille ", et ainsi on peut voir que " bébé " se réfère au " bébé de la maman ". On voit tout aussi bien que l'on ne sait pas ce que fait le mot mammifère dans l'exemple de la permutation, puisqu'il n'y a pas de dispositif qui contienne à la fois mammifère et député.

⁵³ Ces points ont été développés en particulier par l'ethnométhodologie. Voir par ex. H. Garfinkel 1967 " Ethnomethodology " Prentice Hall, Englewood Cliffs

La sélection des catégories est cependant liée par d'autres contraintes. En particulier, le récit suivant peut faire sens : " Paul pleure. Julie le prend dans les bras ". Ce récit fait sens si le destinataire connaît le bébé, Paul, et sa mère, Julie. Dans ce cas, non seulement on peut mais il faut employer les noms propres. Ne pas les employer serait étrange puisque cela reviendrait à les traiter comme des personnages anonymes, feignant d'ignorer que le destinataire les connaît. A l'inverse, l'usage de catégories anonymes telles que bébé et maman confirme le caractère de récit d'enfants avancé par H. Sacks à propos de ce récit.

Cette seconde règle qui inclut l'énonciation est à ajuster avec la première⁵⁴.

L'analyse de C. Rinaudo sur la tentative de faire face aux problèmes de différents publics en segmentant le service d'ordre, l'information etc. en fonction de ces publics montre que c'est la pertinence des dispositifs de catégories qui prédomine (leur congruence) et non le fait que telle catégorie soit niée ou ignorée. Les " affirmatives actions " qui servent aux Etats-Unis à améliorer la situation des femmes ou des minorités souffrent du même travers : elles réaffirment les stigmates que par ailleurs elles veulent effacer. La multiplication des lieux réservés à des catégories " identitaires " particulières – pour leur permettre d'être ensemble, non stigmatisés par la majorité etc. – est un processus qui, en se généralisant, fragmente progressivement tout l'espace public.

Finalement, l'analyse de H. Sacks se construit sur la catégorisation des personnes. Dans de nombreux cas, celle-ci n'est pas donnée. Elle est inférée à partir des actions, intentions etc. attribuées à des personnes. Nous développerons ce point à propos des dispositifs d'action collective.

1.5.2 Analyse de catégories

Les éléments fondamentaux de cette analyse sont:

- il existe des catégories pour identifier des personnes, des lieux, des moments, des objets etc. ainsi que des actions qui peuvent être rattachées à ces catégories et une seule catégorie suffit pour l'identification (règle d'économie).
- ces catégories sont naturellement groupées dans des "collections" (ensemble de catégories plus règles d'application) appelées dispositifs de catégorie. Si une catégorie d'un dispositif a été utilisée, ce dispositif peut/doit être utilisé pour l'identification d'autres objets intervenant dans la même scène, récit etc.

Il y a deux grands types de dispositifs de catégorie⁵⁵ : les "Dc1" qui groupent tous les dispositifs ordonnés logiquement (par une fonction d'ordre): le temps, l'âge, la distance et les sexes; les Dc2 groupent tous les dispositifs de catégorie qui définissent des groupes humains (familles, des clubs de football, des armées etc.). Au moyen des Dc1 on peut compter des individus singuliers, au moyen des Dc2 on peut compter des individus collectifs.

⁵⁴ Voir l'article de H. Sacks et de E. Schegloff " Two preferences in the organization of reference to persons in conversation and their interaction " in G. Psathas (ed.) " Everyday Language. Studies in Ethnomethodology ", Irvington Publ. 1979, p. 15-22.

⁵⁵ Cette distinction et la nomenclature sont tirés de J. Widmer 1983 " Remarques sur les classements d'âge " Revue Suisse de Sociologie, Vol. 9 No 2, 1982, pp. 337-364, et 1987 " Quelques usages de l'âge: explorations dans l'organisation du sens " Lexique 5, Presses Universitaires de Lille, Presse Universitaire de Lille, p. 197-227

- les Dc1 peuvent être ordonnés par une logique "matérielle" ou relationnelle (plus ou moins âgé, proche, tôt etc.) ou par une logique "formelle" (5 ans, à 10 km, à 6h40 etc.). Le rapport entre les deux usages est significatif pour la modernité. La logique matérielle inclut toujours des éléments indiciels, la logique formelle en fait abstraction.
- les Dc2 s'appliquent selon deux règles minimales: 1) une seule catégorie permet d'identifier une personne (règle d'économie); 2) si une première catégorie a été utilisée, elle rend une autre catégorie du même dispositif conditionnellement pertinente (règle de congruence). Cette seconde règle renvoie au caractère procédurale (en cours de pratique) de toute catégorisation.
- Les Dc2 ont la propriété que la collection des catégories peut elle-même devenir une catégorie : la collection " famille " qui comprend les catégories de père, mère, enfants etc., est elle-même une catégorie qui permet de compter non seulement des individus mais aussi des collectifs⁵⁶. De plus, ces catégories collectives impliquent que la question de savoir si quelqu'un occupe les catégories qu'elles collectionnent est pertinente : les membres relèvent ainsi qu'il y a des orphelins, des familles mono-parentales, des couples sans enfants, des armées sans chefs etc. Toutes ces " absences " sont rendues visibles par la configuration du collectif " famille ", " armée " etc.

Les rapports entre Dc1 et Dc2 sont multiples. Pour la sociologie de la communication, il est important de souligner que les collectifs comprennent toujours des " imaginaires ", des " membres imaginés " : ceux qui ont fait partie du collectif et n'en font plus partie, ceux qui en feront éventuellement partie etc.

Typiquement, les récits anciens situent une personne dans une généalogie. Les récits modernes, les romans en particulier, situent les personnes dans un temps abstrait et homogène : en l'an 1997, par exemple. Partant, les récits modernes établissent des simultanités d'actions qui se déroulent en même temps, du point de vue de cette notion abstraite et homogène du temps. Les journaux sont organisés textuellement de cette manière : ce qui apparaît dans un quotidien du jour X est ce qui s'est passé " d'important pour un lectorat " au jour X moins 1. Il n'y a pas d'autres liens entre les nouvelles, a priori, que le fait de cette simultanité calendaire. Le lectorat du journal est donc un lectorat imaginé selon ce même type de temps. Le lectorat imaginaire a par conséquent les mêmes propriétés formelles que les " membres d'une nation ", que l'existence de " nations " juxtaposées dans un espace abstrait homogène, etc.⁵⁷. Ce point sera repris plus loin dans la notion d'espace public et de " communauté de réception "(2.6 infra).

Les Dc2 et en particulier les institutions sont des interprétants privilégiés. Ils font partie de ce que L. Quéré⁵⁸ appelle des tiers symbolisant, dans la mesure où ils sont une source de pouvoir, de savoir ou de justice.

⁵⁶ La philosophie et la sociologie ont eu de longues discussions pour savoir s'il " existe " des collectifs. V. Descombes a repris cette discussion au cours de ces dernières années. Ce point n'est pas abordé ici parce que la question est la suivante : y a-t-il des collectifs pour les membres de telle culture ? La réponse est évidemment oui. Reste à déterminer les propriétés formelles de ces collectifs pour les membres.

⁵⁷ Ce point est particulièrement bien développé par B. Anderson 1996 " L'imaginaire national " Paris, La Découverte, chp. 1 et passim.

⁵⁸ L. Quéré "Les miroirs équivoques" Paris, Aubier-Montaigne 1982

Les catégories types : assez fréquemment, des catégories de personnes ne sont pas nommées mais décrites par des activités, attitudes, savoirs, ou compétences qu'elles ont en commun : " Rentiers AVS bénéficiant des prestations complémentaires... ".

Les dispositifs d'action collective sont des catégories de personnes qui sont liées par une séquence d'action qu'ils font ensemble : dénoncer un crime à la police rend pertinent les catégories de dénonciateur, victime, prévenu, police, juge instructeur, avocat etc. en tant que places que cette activité rend potentiellement pertinentes. Ces places peuvent être décrites par d'autres catégories ou des noms propres : Monsieur X, prévenu ; le juge instructeur de garde etc.

Les collectifs d'appartenance sont des catégories particulières en ce qu'ils rendent pertinents 1) des actions collectives sans que ne soit nécessairement nommé un dispositif d'action (par ex. La neutralité de la Suisse a été critiquée en 1945 déjà). ; 2) des critères d'appartenance sont potentiellement pertinents ; 3) ces critères peuvent définir des idéaux d'appartenance : un vrai Suisse fait ceci ou cela ; une histoire et certainement une mémoire collective sont également potentiellement pertinents. Les collectifs d'appartenance définissent toujours aussi des environnements (internes : la sphère privée, le psychisme etc.), externes (la collectivité elle-même, les autres collectivités, la nature) et des rapports symboliques à ces environnements, incluant des délimitations et des médiations.

Les fonctions symboliques des collectifs sont fonction de la manière dont ils s'instituent : par un chef (S. Freud, J.-P. Dupuy⁵⁹), par une logique généalogique et donc patrimoniale (sociétés sans Etat, religions sans clergé, sociétés conçues comme regroupements de familles etc.), par une logique légale (religions universalistes, droit, langue standardisée etc.), par la logique du marché⁶⁰ etc. Ce qui est appelé ici chef ou logique consiste réellement en méta-sociaux⁶¹ : des éléments que des groupes posent comme extérieurs à eux pour garantir, à leur insu, leur propre cohésion et stabilité. Finalement, il faut considérer que toutes ces logiques sont modifiées dès lors que la rationalité formelle ne vise pas tant à " traduire " une rationalité matérielle mais à s'imposer à elle. Ce point a été souligné notamment par B. Anderson en montrant comment le roman moderne pose un temps abstrait comme cadre du récit de l'action (simultanéité des actions dans le temps abstrait pour le lecteur). Il en est de même des journaux, des cartes topographiques conçus selon la perspective orthogonale etc. Dans tous ces cas, le destinataire est un public imaginé abstrait dans la mesure où il est corrélât d'un discours indexé sur du temps et de l'espace abstrait (déterminé par la rationalité formelle).

On peut noter que la notion d'individualisme varie en fonction du type de collectivité. Schématiquement, on peut se servir, par analogie, des trois types de signification : un individu sujet au double sens, par rapport à la Loi (symbole), un individu en transaction (icône), un individu tourné vers lui-même (indice)⁶². Cette typologie a des

⁵⁹ Voir les articles correspondant de Jean-Pierre Dupuy 1992 " Introduction aux sciences sociales. Logique des phénomènes collectifs" Paris, Ed. Marketing, coll. Ellipses "

⁶⁰ J.-P. Dupuy (1992) décrit cette logique en analogie avec celle de la foule en panique lorsqu'elle a perdu son chef. Ce modèle est trop court en ce qu'il ne tient en compte qu'un aspect, l'auto-référence du marché. Par contre, le marché ne manque pas de chef parce qu'il ne saurait en avoir.

⁶¹ Les propriétés fonctionnelles des méta-sociaux sont celles des points fixes dans la terminologie de J.-P. Dupuy (1992).

⁶² Véron, E. 1993 "Logiques médiatiques, logiques culturelles: entre convergence et divergence" in "Cultures, sous-cultures et déviances" publié par la Convention romande de 3ème cycle de sociologie, Fribourg, p. 101-104.

avantages fonctionnels mais n'a aucun apport historique génétique⁶³.

Lire H. Sacks " On the Analysability of Stories by Children " et C. Rinaudo " La mise en scène d'un théâtre ordinaire "

1.6 Analyse narrative

dispositif de narration: énonciateur = narrateur; énoncé = récit; destinataire = narrataire; référence = histoire⁶⁴

schéma narratif (mise en intrigue): 1) situation initiale, 2) perturbation, 3) action, 4) résolution, 5) situation finale

schéma actantiel (séquence des fonctions):

- manipulation (faire faire) = destinataire
- compétence (être du faire) = sujet (pouvoir faire; savoir faire)
- action (faire être) = sujet opérateur
- évaluation (être de l'être) = destinataire

Ces schémas peuvent être aisément appliqués au récit de H. Sacks ou au récit d'une plaisanterie douteuse (1.1.3.2 supra).

L'analyse fonctionnelle en termes d'actants a eu divers usages en sociologie. Ainsi, L. Boltanski analysant les conditions pour qu'une lettre de lecteur soit publiée par quotidien Le Monde⁶⁵ (devenant ainsi d'une affaire privée une action d'intérêt collectif), recourt à ces concepts pour étudier la manière dont les lettres construisent leur histoire, faisant intervenir notamment des actants institutionnels. Cette analyse montre que l'intérêt de ce type d'analyse porte plus sur l'histoire (les séquences d'action racontées) que sur le récit (les séquences de l'acte de raconter). En l'occurrence, la dénonciation peut être vue comme un puissant moyen de régulation sociale en ce qu'elle forme une alternative aux comportements liés aux mécanismes du marché (achat versus retrait)⁶⁶. Le développement des problèmes sociaux conçus comme problèmes de société peuvent également être analysés en recourant à ces notions, celles-ci permettant à la fois de caractériser les acteurs qui apparaissent dans le discours médiatique (ainsi que leur "grandeur"⁶⁷) et de caractériser leur action dans les termes du schéma actantiel.⁶⁸

⁶³ Sur ce point voir en particulier Norbert Elias 1991 "La société des individus" Paris, Fayard.

⁶⁴ L'analyse des récits a fait l'objet de véritables grammaires. De même, traditionnellement, divers types d'intrigues ont été distingués (voir par ex. O. Ducrot, T. Todorov "Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage" Paris, Seuil, Points 1972, p. 380-382.

⁶⁵ Boltanski, L. 1984 "La dénonciation" Actes de la Recherche en Sciences Sociales n° 51, p. 3-40. D'autres auteurs se sont également servis de ce modèle pour expliquer la construction discursive d'acteurs collectifs (voir Callon, M.; Latour, B. 1982 "Unscrewing the big Leviathan: how actors macro-structure reality and how sociologists help them to do so" in K. Knorr-Cetina, A. V. Cicourel (ed.) "Toward an integration of micro- and macro- sociologies" Routledge & Kegan Paul, Boston, p. 277-303).

⁶⁶ Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de A. O. Hirschmann 1995 "Défection et prise de parole" Paris, Fayard (orig. 1970).

⁶⁷ Boltanski, L.; Thévenot, 1991 "De la justification. Les économies de la grandeur" Paris, Gallimard

⁶⁸ "Médias et problèmes de société" (J. Widmer, 1996, MS); et Widmer, J. 1995 "Protocole scienti-

1.6.1 Temps de l'histoire et du discours

Dans la littérature linguistique française, il est courant depuis les travaux de E. Benveniste de distinguer le temps de l'histoire (passé simple, imparfait, plus que parfait, conditionnel, prospectif) et le temps du discours (présent, futur, parfait composé, plus que parfait). Dans le premier, les temps sont relatifs les uns aux autres. Dans le second cas, les temps sont relatifs au temps de l'énonciation (souvent marqué par des déictiques). Les récits journalistiques sont écrits généralement dans les temps du discours, relatifs au temps daté par l'édition du journal.⁶⁹

1.7 Analyse argumentative

La fonction argumentative d'un discours est, du point de vue communicationnel, sa fonction d'amener le destinataire à faire, à croire, à consentir, etc. Cette fonction peut être remplie par des arguments, des métaphores, des images, un récit etc.

On peut distinguer un niveau interactionnel (l'enfant qui dit "papa, tu sais quoi ?" ne pose pas vraiment une question, il demande le droit de raconter en suscitant une question en réponse du père : "non, quoi ?"). Il y a également un niveau plus diffus de la persuasion qui se sert du niveau lexical (choix des formulations), expressif ("vous n' imaginez pas ce que Citroen peut faire pour vous"), impératif ("The country needs you" avec l'index dirigé vers le lecteur). Le schème de la persuasion, en tant qu'il est stratégique, vise une modification du comportement qui suppose la séquence "langage - changement d'attitude - changement de comportement". Diversement, c'est également la séquence "langage - changement de comportement - changement d'attitude" qui est appliquée (par ex. par des rites d'initiation) ou du moins observable.

Entendue de manière plus générale, la persuasion est un phénomène central du discours journalistique, comment faire croire à ce qui est dit :

1. Le journaliste est lui-même placé dans une intrigue narrative, celle de faire croire à ce qu'il dit. Il est le destinataire d'une quête du savoir (voir "L'effet de réel" dans "Faire savoir ou faire croire", recueil de textes). Le récit journalistique s'insère dans un dispositif de narration, une quête du savoir que le journaliste suppose chez son lecteur. Il met parfois cette quête en scène. Ainsi, dans une interview, le journaliste représentera la figure du lecteur qui désire savoir. Au téléjournal, le présentateur jouera le même rôle en assurant de plus le lien indicial entre le studio et le salon du téléspectateur (désir de proximité).
2. Pour mener cette quête à son terme, le journaliste (i. e. le texte du journal) doit à la fois faire croire qu'il dit vrai - à cette fin, il donnera au réel une clôture - par le récit, la description, le témoignage, l'autorité, l'image, etc. - tout en laissant constamment la quête ouverte : l'histoire continue demain. Le discours journalistique doit toujours permettre de croire qu'il parle d'une réalité qui lui est indépendante.

fique" in "Drogen, Medien und Gesellschaft. Studien I" (B. Boller, R. Coray, J. Widmer éd.) Cahiers de recherches et de documentation no 111. 6, Institut Universitaire de médecine sociale et préventive", Lausanne ; Terzi, C.; Ingold, G. 1996 "La composante narrative des images. Les photographies de la drogue dans la presse suisse en 1994" in "Drogues, Media et société. Etudes II" (B. Boller, R. Coray, J. Widmer éd.) Cahiers de recherches et de documentation no 111. 8, Institut Universitaire de médecine sociale et préventive", Lausanne IUMSP

⁶⁹ Mouillaud, M., Tétu, F. 1989 "Le journal quotidien" Presse Universitaire de Lyon, ont particulièrement souligné l'incidence du temps de l'actualité sur l'écriture de presse.

Ce format du discours ne sera modifié qu'avec le format de la " néo-télévision ".

Pour cela, le journaliste doit produire un discours vraisemblable qui ne vise pas seulement à faire savoir mais à faire savoir que ce que l'on dit est vrai (" L'argumentation " in *ibid.*). Le journal dispose pour cela d'une articulation centrale : tout article, par son placement sous une rubrique, par son titre, renvoie à un monde connu ou du moins à sa classification. Sur ce monde connu s'articule un savoir nouveau. Celui-ci tire une part de sa vraisemblance de son rapport à un présupposé, le renvoi intertextuel (la doxa, au sens d'Aristote).

Ce renvoi intertextuel diffère selon les journaux. Typiquement, les journaux dits de référence renvoient dans leur mise en page (instance médiatique) et dans leur discours à une hiérarchisation de l'information et partant des événements dont on rend compte. Les journaux populaires renvoient au semblable : un vol est à nouveau un vol, etc. Ce fonctionnement discursif s'observe à nouveau tant au niveau de la mise en page (rubrique, choix des caractères) qu'au niveau des titres, du texte et de l'illustration ⁷⁰. Il y a ici continuité entre le niveau des textes d'articles et leur mise en page (instance médiatique, contrat de lecture).

3. La citation est une ressource importante du discours journalistique. Elle sert de deux manières à authentifier le discours⁷¹ : dans un cas, L0 (le journaliste) cite ce que dit un acteur L1 pour témoigner du fait que " L1 a dit que P ", produisant ainsi une scène où évoluent divers acteurs (scène du pluralisme) ; L0 peut aussi citer ce que L1 dit que P pour en conclure que P (argument d'autorité ou polyphonique). C'est souvent le cas lorsque L1 est présenté comme témoin⁷² ou un expert. Ce dernier cas devient de plus en plus fréquent, non seulement parce que " le monde devient plus complexe " mais parce que les expertEs jouent un rôle de plus en plus important dans le fonctionnement de l'espace public. Dans ce cas de figure, L0 intervient par L1 interposé, à savoir par le choix de l'expert : la vérité de l'assertion que P relève de l'autorité de l'expert L1⁷³. Le discours réussit alors à faire croire que P dans la mesure où l'autorité de L1 est reconnue par les lecteurs.

L'opposition proposée par M. Mouillaud et Tétu entre " faire croire " et " faire savoir " peut aussi se concevoir comme les deux termes d'un continuum. Le faire croire correspondrait au réel en le reproduisant par l'image, le discours rapporté, la description, et le faire savoir à la validation de ce qui est dit par le recours à l'autorité. Le témoignage occupe une place médiane car il s'agit d'un récit (faire savoir) mais dont l'autorité provient de ce que son énonciateur a participé à ce dont il parle (faire savoir, effet de réel).

⁷⁰ Ce point est développé en particulier par E. Véron " Le Hibou " Communication, n° 28, 1978. Voir aussi 2.1 infra.

⁷¹ Cf. J. -N. Darde " Discours rapporté " dans la documentation

⁷² R. Dulong a publié récemment une étude fouillée sur ce sujet " Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle " Paris, Editions de l'EHESS, 1998.

⁷³ Ici aussi s'observe une continuité entre l'énonciateur journaliste effacé et l'instance médiatique.

2. Régulations des médias

La seconde partie du cours est conçue de la façon suivante : elle progresse en passant de la presse écrite à la tv et à la radio. Cette progression comporte deux trames. Une première trame (2.1.2, 2.2.1, 2.3 et 2.4) se sert des outils de la première partie du cours pour présenter une analyse de l'énonciation dans la presse écrite, à la tv et à la radio. Elle s'appuie pour l'essentiel sur les travaux de E. Véron. Cette trame débouche sur une première conclusion concernant la régulation du discours de la presse écrite. Une seconde trame consiste à étudier l'organisation matérielle du discours (le rubriquage ou la mise en page dans la presse écrite, les programmes tv ou radio) en tant que signifiant l'instance énonciative. Cette analyse amènera à étudier de paire les stratégies énonciatives au niveau de l'instance énonciative et des structures du social (les rythmes, les échelles spatiales, etc.). Cette trame se conclue (2.5) par une considération générale sur les publics imaginés aux divers stades de la production, du texte et de la réception du discours médiatique, ouvrant ainsi à la problématique de la troisième partie du cours.

2.1 La presse écrite

2.1.1 L'instance médiatique dans la presse écrite

La notion d'instance médiatique désigne l'énonciateur analysé au niveau d'un média. Un même texte dans un journal peut être étudié comme une contribution à une thématique - et à ce titre comparé à d'autres textes sur le même sujet dans d'autres journaux - ou comme texte dans tel journal par rapport auquel il prend sens et au sens duquel il contribue. La notion d'instance médiatique concerne cette seconde axe d'analyse tandis que la première sera poursuivie plus loin (chap. 3). La distinction est analytique puisqu'elle relève de la décision de l'analyste de considérer une fois le texte parmi un ensemble de textes sur le même sujet, une fois le texte parmi un ensemble de textes du même média.

Il reste que la notion d'instance médiatique concerne un ensemble hétérogène de phénomènes énonciatifs. Elle concerne

- la relation du journal à son énonciateur : les cahiers, les rubriques, la taille des titres, la ligne photographie, la composition de la première page sont autant d'éléments qui, en cadrant les différents types de discours (sur cette notion, voir 2.4 infra), établissent le rapport que le journal prétend entretenir avec son discours et partant avec son lectorat. Les éléments pertinents sont donc autant de nature langagière que photographique ou physique (mise en page, couleurs etc.).
- la relation du journal au destinataire : les contrats de réception analysés dans la suite de ce chapitre.
- la relation au référent : la manière de présenter le réel en tant que constituants du "programme" du média. C'est ce point qui sera discuté dans ce paragraphe.

Les trois dimensions sont cependant liées et, à nouveau, ce n'est que l'intérêt de l'analyste qui fera que telle dimension soit mise en lumière et telle autre en arrière plan. A cela s'ajoute des effets d'échelle : on peut être intéressé à une première page de journal pour analyser ce journal, pour étudier un type de journal ou pour repérer des traits généraux de l'institution journal. Dans le premier cas, l'intérêt peut se

porter sur le positionnement du titre parmi les autres ou sur son adéquation par rapport à un public particulier ; dans le second cas, on peut être intéressé à des dispositions des membres du public implicite mais aussi au public en tant que collectivité sociale⁷⁴, soit un intérêt voisin du dernier cas où il peut s'agir de comprendre dans quelle mesure les journaux ont contribué à l'avènement du type de démocratie nationale (B. Anderson, cf. 3 infra) que nous avons hérité ou à sa transformation dans la " globalisation " (A. Semprini⁷⁵).

L'analyse des médias a privilégié l'analyse de contenu. Nous y adjoindrons l'analyse du contrat de lecture, à savoir du rapport énonciatif qu'un titre entretient avec son public implicite en lui proposant une identification. Les deux analyses supposent cependant qu'il y ait un discours. Celui-ci n'a pas attendu l'analyse de contenu pour classer ses " contenus ". Les rubriques et les titres servent à cela. Ceux-ci forment des sortes d'étiquettes qui, dans le cas des rubriques renvoient aux exemplaires antérieurs du même journal d'une part, et à un découpage du monde d'autre part. Les titres anaphoriques, par ex. " La crise de la bourse ", renvoient d'une part à une portion du monde supposée connue et antérieure à l'information apportée sous ce titre, information qui est en principe limitée à l'empan temporel du titre (24 heures pour un quotidien, 15' pour France Info). Cette fonction est semblable à la partie référentielle d'un titre, à Pérou dans " Pérou. Un nouveau président ". L'instance médiatique est donc marquée par une hiérarchie d'éléments référentiels (rubriques, titres anaphoriques, éléments référentiels des titres) qui disent à propos de quoi et comment est cadrée la nouvelle annoncée par le titre informationnel. L'instance ne doit pas être forcément marquée à tous les échelons, un titre référentiel n'est pas requis. Mais à l'inverse, un élément référentiel implique forcément l'attente d'un élément informationnel. Cet agencement varie selon les genres de titres.

Pour une première approximation, nous pouvons considérer que les journaux peuvent être répartis en journaux de référence et journaux populaires, les régionaux empruntant un peu aux deux types. Une analyse empirique montrera également que les cas réels ne sont jamais exclusifs, mais plutôt une affaire de dosage⁷⁶. Si nous regardons la première page d'un exemplaire de chacun des types (par ex. Le Monde et Le Matin), nous observons que la première page du premier apparaît plus calme et ordonnée que la seconde qui joue plutôt de tensions visuelles liées aux couleurs des photographies. Le premier aura donc l'air plus fermé, structuré et le second plus dynamique et ouvert. Nous observons ensuite que les thèmes mis en valeur diffèrent, autrement dit l'économie politique de l'attention qui guide la confection de la première page en tant que page - annonce plutôt qu'en tant que page - texte. Ainsi le premier donnera la priorité à des faits liés au politique et le second accordera plus d'importance au sport et aux faits divers. A y regarder de plus près, nous observons que les titres mêmes ne sont pas construits de la même façon : le premier utilise fréquemment des titres en deux parties, souvent séparés par un guillemet⁷⁷ par ex.

⁷⁴ Nous retrouverons ce double statut du lecteur ou du téléspectateur au chp. 2.5 : son statut en tant que tel lecteur particulier et son statut en tant que membre d'une collectivité imaginée, le lectorat. D. Dayan parle à ce propos joliment du " double corps du spectateur " (in J. Bourdon, F. Jost (éd.) " Penser la télévision " Paris, Nathan, p. 234-246).

⁷⁵ A. Semprini 1997 " L'information en continu " Paris, Nathan.

⁷⁶ L'analyse qui est proposée ici correspond, dans la tradition empiriste, à l'analyse des facteurs de sélection. Cette analyse utilise cependant ce qui est observable - les pages du journal et ses textes - pour en inférer des motifs, opération qui fait appel à l'imagination sociale de l'analyste au titre de ressource implicite. La démarche proposée ici se limite à ce qui est observable.

⁷⁷ Voir les aspects référentiels des titres dans Mouillaud et Tétu, p. 120.

“ Européennes : la droite se coupe en trois ”, “ Sang contaminé : pour Fabius ”. Le second embrayera sur des séries de faits “ Château-d’Oex : c’est gonflé ” titre qui renvoie à la photographie montrant des ballons gonflés. Le renvoi est ici à un fait qui s’inscrit dans une série de faits. On peut parler à ce propos d’une légitimité par le statut dans le premier cas et d’une légitimité par le fait dans le second⁷⁸. Le premier insère la nouvelle dans un statut, des institutions, des affaires, des personnages qui ont un statut dans la société. Le second insère le fait dans une série de faits de même type.

Le découpage en rubriques du journal de référence renvoie au monde et à une certaine manière de cataloguer le monde. A l’inverse, les journaux populaires ont des pages “ ouvertes ” (Mouillaud et Tétu, p. 116). Dans le dernier cas, l’événement est rapporté à un système institutionnel qui correspond largement au système de rubriques qui délimite les types de discours. Le système de rubrique fonctionne donc comme un système de deixis qui embraye sur un temps abstrait (calendaire) (Mouillaud et Tétu p. 119) tandis que le système ouvert des journaux de boulevards présente le fait avec un opérateur implicite “ à nouveau un vol, un viol, etc. ”, qui embraye sur la suite des récits (le temps du média). Sa légitimité puisera plus dans la mimesis de la situation d’origine (effet de réel, Mouillaud et Tétu p. 153ss) que sur l’appui d’une autorité. Le système des journaux de référence semble donc plus consensuel, dans la mesure où il prend appui sur le système institutionnel, mais il est aussi plus proche de la situation de ceux qui peuvent ou veulent agir sur la situation collective gérée par ces institutions. A l’inverse, la légitimité par le fait est proche de la logique du fait divers qui est elle-même proche de la logique du hasard⁷⁹, autrement dit de l’expérience sociale de ceux pour qui le réel se répète parce qu’ils n’ont pas prise sur lui. Ces points seront importants pour comprendre la constitution des problèmes publics, problèmes qui ne deviennent tels que s’ils acquièrent un statut institutionnel (cf. 3.3).

Le journal de référence n’est cependant pas seulement un journal de “ révérence ” envers la hiérarchie sociale, il est aussi une façon de concevoir le monde comme structuré par des institutions : il n’arrive pas seulement des meurtres, il y a aussi des ressources collectives pour y faire face. Le journal de référence construit donc une relation événement - institution - lecteur tandis que le journal de boulevard embrayera sur la relation événement - impact sur le lecteur⁸⁰. A partir de là, il peut réinsérer de l’institution soit au titre de médiation légitime, soit en les plaçant à distance et dans une perspective de soupçon. Dans le premier cas, l’instance médiatique se place entre les institutions et les lecteurs, dans le second cas, l’instance médiatique se place énonciativement entre le lecteur et les événements, parfois contre les autorités⁸¹.

⁷⁸ Mouillaud et Tétu, p. 138 in “ Le titre et les titres ” recueil de texte ; pour une analyse détaillée des différences entre journaux populaires et journaux de référence voir Véron, E., S. Fisher, 1978 “Le Hibou” in Communications no 28, p. 68-126.

⁷⁹ G. Auclair 1963 “ Faits divers et pensée naïve ” Critique, no 197, p. 893-906 ; R. Barthes “ Structure du fait divers ” in “ Essais critiques ”, Paris, Seuil, coll. Points, 1964, p. 188 ss. A. Dubied, M. Litts 1999 “Le fait divers” Paris, PUF, QSJ

⁸⁰ Dans le domaine des informations télévisuelles à propos des accidents naturels, S. de Cheveigné a montré une différence semblable à propos du traitement respectivement par F2 et TF1 : “ Médiateurs et vision du monde : l’environnement dans le journal télévisé ” in J. Bourdon, F. Jost (éd.) “ Penser la télévision ” Paris, Nathan, p. 150-161.

⁸¹ Véron, E. 1982 “L’espace du soupçon” in P. Dubois, Y. Winkins (ed.) “Langage et ex - communication” Louvain-la-Neuve, Cabay: 109-160.

Diverses recherches tendent à montrer que d'autres formes de construction sont en vigueur : une constitution des faits prise en charge prioritairement pas des agents techniques ; une constitution du monde selon les catégories ordre / désordre. La spécificité de ces deux approches par rapport aux axes esquissées plus haut réside dans le fait que toutes deux, bien que différemment, évacuent toute possibilité de jugement externe sur le monde : celui-ci n'est plus juste ou injuste, il fonctionne ou non, il est en ordre ou non (voir notamment 2.2.2 infra à propos de CNN).

L'analyse de la temporalité est un angle privilégié pour observer les manières dont le journal articule son propos dans son ancrage propre, par ex. date de parution – actualité – affaire – histoire. A chaque niveau, on peut à nouveau examiner les structures propres à chaque temporalité. Ce point sera développé à propos des problèmes publics, et concernant l'instance énonciatrice, à propos des programmes (2.2.2).

L'instance médiatique peut être prise en charge par un méta-énonciateur. Dans le discours de la radio ou du journal télévisé, on peut observer un méta-énonciateur, lorsque le journaliste ne dit pas ce qui se passe mais qu'une autre personne ou un reportage situés ailleurs que dans le studio dira ce qui se passe. L'énonciateur formule ainsi des éléments du dispositif médiatique auquel il participe pour l'organiser. Il en va de même dans un journal lorsque s'exprime le rédacteur en chef : il propose une interprétation du discours dans lequel il s'inscrit. Ce rôle n'est cependant pas institué comme c'est le cas dans le journal télévisé.

Lire " Le titre et les titres " M. Mouillaud et J.-F. Tété, recueil de textes.

2.1.2 Les contrats de lecture

L'analyse du contrat de lecture d'un média s'intéresse au dispositif d'énonciation au niveau du média de la presse écrite, qu'il s'agisse d'une livraison ou de la politique éditoriale de plusieurs numéros sur une période. La référence (objet privilégié de l'analyse de contenu) est également analysée de ce point de vue. Pour un titre de presse, par exemple en situation de concurrence directe, travailler sur le dispositif d'énonciation revient à une stratégie frontale, opposée à une stratégie sur les ailes qui consisterait à ouvrir de nouvelles rubriques ou à améliorer des rubriques existantes.

Le graphisme utilisé par E. Véron (1985) superpose deux distinctions: énonciateur apparent ou impliqué versus énonciateur effacé; énonciateur évoqué comme allié, comme contradicteur, comme opposant. Ces distinctions sont par ailleurs fort utiles pour analyser le discours politique (voir type de discours 2.4).

2.1.2.1 Contrats dans les titres:

lisibles à l'usage des déictiques

- discours vrai: énonciateur effacé et en tous cas non modalisé; questions à la troisième personne, quantifications, conseils
- discours pédagogique: dispositif nous-vous dont le nous sait ce que le vous ignore, donc distance; quantifications, conseils
- discours de complicité:
 - figure de l'interpellation: utilisation de l'impératif
 - figure de la prise de parole par le destinataire

figure du dialogue
figure du "nous inclusif", etc.

Le dispositif énonciateur-destinataire peut être marqué d'autres façons encore, par ex. par l'usage d'effets rhétoriques, de calembours, etc. Voir aussi Mouillaud et Tétu (1989 :138-9; 189-193 et passim): les effets textuels et d'agencement formel de ces textes relèvent tous d'une manière de faire croire à un "ordre des choses" en donnant à voir d'une certaine manière, soit en faisant voir la hiérarchie et le contexte, soit en faisant voir immédiatement, sans médiation (autrement dit, en effaçant la médiation). La télévision peut accentuer ce second aspect: donner le pouvoir de voir à ceux qui n'ont pas le pouvoir de faire.

La présentation du contrat de réception par Véron (1985) évoque également des opérations d'affiliation ou d'opposition d'énonciateurs implicites par rapport au sujet de l'énonciation (l'énonciateur qui prend en charge l'énoncé). Ces opérations explicitent selon un modèle dialogique interne au discours des propriétés liées aux verbes d'attitude (il est connu que... ; je prétend que... etc.). D'autres verbes, non mentionnés par E. Véron ont des conséquences interactionnelles. Le " J'accuse " de E. Zola peut être compris comme une action appartenant au dispositif actantiel de la dénonciation⁸² dont les autres éléments sont le rôle du persécuteur, de la victime, du juge, de l'expert etc. Parmi les dispositifs actantiels on peut mentionner le dispositif politique (esquissé par E. Véron " Presse écrite et discours sociaux " p. 13, 2.4 infra), le dispositif de la vérité, du combat etc. Ces dispositifs peuvent être pris en charge par le sujet énonciateur (le cas d'Emile Zola). Le discours journalistique peut aussi se servir de ces dispositifs pour raconter l'action d'autrui (version courante dans la presse d'information) en s'effaçant en tant qu'énonciateur.

2.1.2.2 Images du contrat:

Le contrat est lisible au cadrage, distance, angle, couleur, éclairage ainsi que dans le rapport de la personne photographiée au photographe et le rapport entre la photographie et le monde évoqué dans le texte que la photographie illustre.

L'analyse de E. Véron (1985) porte sur la classe no 3 des cinq classes d'images utilisées pour la couverture des news-magazines⁸³:

1. représentation d'un événement, resp. de ses conséquences.
2. fond sémantique (illustration par stéréotype visuel d'un problème);
3. la rhétorique visuelle des caractères (représente l'attitude d'un personnage face à une situation)
 - > les photos posées
 - > les photos arrachées

⁸² Voir à ce sujet notamment L. Boltanski 1984 "La dénonciation" Actes de la Recherche en Sciences Sociales n° 51, p. 3-40 ; D. Cefai 1996 " La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans le arènes publiques " Réseaux no 75, p. 43-66

⁸³ E. Véron "L'espace du soupçon" in Ph. Dubois et Yves Winkin "Langage et excommunication" Louvain-La-Neuve, Cabay Libraire-éditeur, 1982: 109-160. Passage utilisé ici: 119-123. J. Widmer, 1993 "Images de la drogue: aspects de la construction sociale d'un problème" in Widmer, J. "Journalistes et média en mutation. Quelques repères" Fribourg, Media Papers no 5; J. Widmer, 1996 " Les médiations: du regard médusé au regard de la loi" in "Drogues, médias et société. Etudes II" Lausanne: Cahiers de Recherches et de Documentation

4. métaphores visuelles (représenter des objets par d'autres qui en sont une métaphore);
5. la mise en espace (les rapports entre figures ou images sur une surface signifient une situation: ex. deux personnages éloignés sur la surface de la page sont dites éloignées dans telle situation);

A cela s'ajoutent les montages et dessins de presse qui sont distincts même s'ils fonctionnent parfois selon le modèle des métaphores visuelles, ainsi que les infographies qui incluent des icônes souvent parlantes ainsi que des mises en évidence implicites.

Les photos posées sont utilisées pour figurer l'énonciateur qui "parle" dans le numéro. Les photos arrachées mais distraites de leur contexte d'origine sont utilisées pour exprimer l'interprétation journalistique du personnage. Les premières effacent l'activité d'interprétation journalistique, les secondes la laissent paraître. On peut dire que les photos arrachées, en tant qu'elles sont utilisées pour illustrer l'attitude supposée d'un acteur face à une situation est un usage proche de l'usage des photographies pour illustrer le fond sémantique (2. ci-dessus) dans la mesure où la photographie ne se prétend pas référentiellement adéquate (le personnage a effectivement fait cette mine face à tel problème) mais elle s'en distingue dans la mesure où elle ne met pas en évidence un monde possible mais le rapport d'un acteur face à une situation (problème, affaire etc.). Elle présente donc visuellement l'équivalent d'un modalisateur du rapport énonciateur – monde possible dans un discours rapporté : le journaliste dit que A a tel rapport modal (détermination, doute, tristesse etc.) face à une situation. Dans la structuration des problématiques (par ex. le problème de la drogue, des coûts de la médecine, des assurances sociales) le fond sémantique est cependant prioritaire : du point de vue analytique, un thème rencontre ses acteurs, et non l'inverse.

L'analyse de l'énonciation des photographies de presse est structurée d'une manière semblable à celle des contrats de lecture en ce qu'elle se sert comme ressource de la distinction entre le régime de la troisième personne (1, 2, 3.1) et le régime 1^{ère} – 2^e personne (3.2, 4 et 5 ainsi que les dessins de presse), régime qui met en évidence l'activité interprétative de l'énonciateur journalistique.

Commentaire: Les indices graphiques font également partie des instructions sur le contrat de réception⁸⁴.

Dans un échange oral, la situation d'énonciation est observable au corps des personnes, au lieu et au moment (une scénographie comportant énonciateur, destinataire, topographie et chronographie⁸⁵). Personnes, lieux et moments sont cependant munis d'un sens qui les dépasse: il s'agit la plupart du temps d'une situation déjà connue, dont on connaît le caractère familier, répétitif, etc. Ceci est particulièrement observable lorsqu'il s'agit d'activités régies par des règles explicites (jeux d'enfants, sports de compétition, etc.).

Dans le cas de livres, d'émissions de radio ou de tv, de lecture de CD Rom etc. la situation d'énonciation est déterminée par les médias (techniques et usages). Le fait que la relation tryadique (énonciateur-énoncé-destinataire) semble se limiter à une

⁸⁴ E. Véron élabore ces indices dans "L'architecture du petit écran" Temps Libre, 1984/11, p. 67-78. Mouillaud et Tétu (1989, partie II) développent ces indices dans le domaine de la presse écrite.

⁸⁵ D. Mainguenu "L'analyse du discours" Paris, Hachette, 1991, p. 112ss.

relation dyadique (énoncé-lecteur) est un effet de la distance entre la production de sens et sa reconnaissance propre aux médias modernes⁸⁶. Cette réduction est produite tant par la nature marchande de la communication que par le développement du lien indiciel à la télévision (voir 2.2 ci-dessous).

Les articles se terminent par quelques remarques sur l'analyse en réception. Même esquissée, il est à remarquer que cette approche 1. traite la réception comme la production d'un texte (donc dans les mêmes termes que l'analyse du texte en production) et 2. détermine ses questions en fonction de cette analyse. Le texte utilisé pour analysé les contrats radiophoniques (2.3) revient sur cette problématique (pp. 20-24).

E. Véron 1983 " Quand lire c'est faire : l'énonciation dans le discours de la presse écrite " in " Les médias ", Institut de Recherches et d'Etudes publicitaires, Paris, p. 33-51; id. 1985 " L'analyse du contrat de lecture : une nouvelle méthode de positionnement des titres " in " Les médias ", Institut de Recherches et d'Etudes publicitaires, Paris, p. 203-229

2.2 La télévision

2.2.1 Le contact y-y : le contrat télévisuel

U. Eco "TV: la transparence perdue" in "La guerre du faux" (Paris, Grasset, 1985, p. 141-158 ; E. Véron "Il est là, je le vois, il me parle" Communications n° 38, 1983, p. 98-120 ; E. Véron 1984 " Le séjour et ses doubles : architectures du petit écran " Temps libre, no 11, 67-78

Grossièrement, on peut distinguer dans le discours télévisuel au moins 4 genres de discours du point de vue du régime référentiel : un discours authentifiant prétendant dire littéralement quelque chose du réel ; un discours de fiction prétendant dire littéralement quelque chose d'un monde fictif (mais qui néanmoins entretient des liens divers et variables avec le monde réel) ; un discours ludique qui prétend dire quelque chose, de manière non littérale d'un monde réel ou fictif ; un discours publicitaire qui prétend dire quelque chose, généralement de manière non littérale, en vue d'un acte différé, l'acte d'achat par le destinataire. La figure du destinataire est en fait différente dans chaque cas puisque les conditions de vérification proposées par le discours diffèrent à chaque fois : dans le premier cas, le destinataire peut vérifier hors du texte si ce qui est dit est le cas ; dans le second, il y va de différents degrés de vraisemblance ; dans le troisième, il est invité à un rapport distant et pour ainsi oblique face au réel. Dans le quatrième, il est généralement invité à établir un rapport (d'abord sémiotique puis réel) entre son monde et un monde idéal incluant la marque et le produit.

Observer dans l'article de U. Eco le commentaire sur les genres (info versus divertissement, fiction etc) au moyen de la distinction entre la vérité de l'énoncé et la vérité de l'énonciation (incluant l'instance médiatique). La distinction entre paléo- et néo-tv peut être rapprochée non seulement de l'article de E. Véron (1983) mais également

⁸⁶ Voir notamment I. Illich "Du lisible au visible" Paris, Cerf, 1991. La substitution de relations tryadiques par des relations dyadiques est un trait de la modernisation, également observable dans la substitution des DC1 "matériels" (écologiques) par des DC1 formels (numériques). L. Quéré (Des miroirs équivoques) ou R. Sennett (Les tyrannies de l'intimité) observent la même transformation dans l'espace public.

des deux types de radio analysés par Fouquier et Véron (§ 2.3) dans la mesure où l'ensemble de ces distinctions prend sa source dans une opposition entre une production discursive fondée sur le symbolique et une autre fondée sur l'indiciel. Cette opposition, ensemble avec la régulation commerciale des médias, est centrale dans l'article de E. Véron (1995) " Médiatisation du politique " .

L'article de E. Véron (1983) donne une spécification intéressante de la sociosémiotique, montrant non seulement les différences avec la linguistique mais également avec la pragmatique, avec laquelle elle est souvent confondue. Si dans le premier cas, il s'agit d'objets formellement différents, dans le second cas, il s'agit bien largement des mêmes objets mais de manières très différentes de les analyser.

L'article de E. Véron (1984) débute par une distinction entre société médiatique et médiatisée. Cette distinction recadre les analyses de l'article de 1983 (notamment le rôle pivot du corps) en la rapportant au développement de la société industrielle comme forme spécifique de production de la société (au sens de A. Touraine) qui passe d'une société médiatique à une société médiatisée. La société bourgeoise classique vivait de l'idée d'une sphère publique de la représentation distincte du monde représenté. Cela correspond à l'idée sous-jacente à l'article de 1983, d'une communication organisée à partir du symbolique. La transformation de cette société en société médiatisée correspond à la disparition de cette coupure : le réel devient indissociable de sa " représentation ", celle-ci étant organisée à partir des rapports entre corps, la couche métonymique du sens. Partant, les institutions fondées sur le symbolique dépendent des médias pour leur efficacité symbolique (au sens de P. Bourdieu).

Cette analyse a des conséquences sur le fonctionnement du politique et des autres activités symboliques (le discours religieux, informatif, administratif, économique) et relève de transformations dans la production de sens elle-même. Dans la société médiatique, la communication est vue de manière fonctionnelle comme moyen, traçant une distinction nette entre le réel et sa représentation dit E. Véron. Cette coupure s'estomperait dans la société médiatisée. Il n'est cependant pas évident que ce soit un phénomène récent (par ex. la médiatisation du sport date au moins de l'avant guerre) et ce phénomène n'est pas forcément en lien avec l'établissement d'un lien indiciel via la télévision. Si on modifie l'analyse et considère qu'il n'y a de réel que " dit " (esse est percipi), la question à poser est différente : une société médiatique n'a pas besoin, pour dire son sens, des médias en tant qu'institution centrale. La médiatisation de la société serait le processus par lequel le dire des médias devient une part plus importante de la production du sens du social. Les agencements cérémoniels en fonction de la télévision ne seraient pas dans cette optique des exemples probants. Il faudrait plutôt considérer comme s'opère la régulation sociale, par ex. la fonction des médias (anciens ou nouveaux) dans la construction des enjeux politiques, des problèmes de société etc. La dimension indicielle à son tour ne devrait pas être forcément vue comme une transformation, un passage du symbolique à l'indiciel, mais peut-être comme un changement de site : le politique, le religieux etc. ont toujours eu recours à de l'indiciel (les Eglises, les monuments, les édifices publics de l'administration etc.). Cet indiciel avait cependant des caractéristiques différentes en ce qu'il participait d'une architecture, d'un espace physique et public. L'indiciel de la télévision est une architecture du virtuel, rencontré dans un lieu privé, le séjour. L'essentiel est dans la fonction centrale des médias en ce que ceux-ci sont en position presque de monopole dans la capacité de proposer des identifications, quelle que soit l'origine et la base institutionnelle de celles-ci. Ou, inversement, pro-

gressivement aucune institution ne peut proposer d'identification sans le relais des médias (E. Véron 1995). Nous aurons à revenir sur ces points plus loin à propos de la structure des pratiques médiatiques et de l'espace public (chap. 3).

2.2.2 Les programmes de flux et le social

A l'époque des monopoles, les médias donnaient rendez-vous au public, comme le faisaient les offices religieux ou les célébrations officielles. Le public venait au média. Avec la concurrence, ce dispositif s'est inversé et la rencontre est devenue un enjeu⁸⁷. Les programmes thématiques de flux proposant des émissions en boucle sortent de cette logique : la station se met à disposition, comme le serait un robinet. A n'importe quelle heure, je suis disponible ! Ces programmes couvrent en général les 24 heures et peuvent donc être vus comme une manière de sortir des contraintes exercées par un temps social qui leur échappe. France Info⁸⁸ est un bon exemple, bien que situé clairement dans un cadre national, tissant les échelles spatiales du local à l'international autour de l'axe de Paris et donc du national. Néanmoins, France Info a clairement des programmations différentes aux heures de grande écoute, matin, midi, début de soirée. Le programme reste donc dans une logique d'approximation des rythmes sociaux et par ailleurs, se situe dans la position classique de médiation entre la sphère sociale et celle des pouvoirs.

CNN International associe à son programme (par ailleurs différent en ce qu'il comprend aussi de véritables émissions) une volonté d'être global, de couvrir toute la journée et tout l'espace. Or il ne poursuit pas sa logique jusqu'au bout : si le peak time d'extrême Orient (19h30-22h00 locales) correspond à et repris comme peak time à Atlanta (7h30-10h00), il n'en est pas ainsi du peak time européen (20h00-22h30) qui correspond à 14h00-16h30 à Atlanta. Bien que ce journal européen ne soit pas repris, son caractère spécifique n'est pas gommé, au contraire, CNN développe sa rédaction de Londres.

Si nous considérons la logique de CNN comme l'équivalent pour la globalisation de ce que fut l'imprimerie ou le journal pour la modernité, nous voyons apparaître des traits distinctifs : tandis que l'imprimerie a permis une multiplication des sources d'information et d'opinion, CNN signifie une concentration de pouvoir tant du point de vue de l'entreprise que du point de vue spatial (concentration des peak times sur trois fortes zones économiques). Ce public est aussi implicité par le programme en ce qu'il découpe la semaine en 5+2, segmentation classique pour les cols blancs mais étrangères à la majorité de la population dite du Sud. Les "clercs" ne gagnent pas une autonomie comme ce fut le cas avec l'imprimerie, au contraire, ils dépendent de plus en plus étroitement d'une ligne éditoriale menée comme ligne commerciale et/ou politique (géo-stratégique). L'articulation entre élite et reste de la population n'est pas signifiée par le discours. D'une certaine manière, elle est articulée par la coupure entre publicité (les délices du monde global associé au tourisme que Z. Bauman⁸⁹ a décrit comme la figure inversée du réfugié) et info. Autrement dit, si le journalisme a depuis longtemps renoncé à l'incitation à l'action (cf. 3 infra), il pourrait

⁸⁷ Le beau chap. de S Meyrowitz, J. 1985 "No sense of place" Oxford traduit en 1995 "La télévision et l'intégration des enfants" Réseaux no 74, p. 55-88, peut être lu comme une réflexion sur les conséquences parallèles dans le domaine de la famille et de l'éducation scolaire.

⁸⁸ Ces réflexions sont largement inspirées par A. Semprini 1997 "L'information en continu" Paris, Nathan.

⁸⁹ Bauman Z. 1998 "On globalization : or globalizatoin for some, localisation for some others" Thesis Eleven, No 54, 37-49

ici renoncer même à la dénonciation en ne ramenant pas les événements à des principes de droit mais à une notion d'ordre et de désordre, ce dernier justifiant l'intervention des "grands". A. Semprini⁹⁰ a relevé le fait que CNN indexe l'actualité sur des individus et non sur des institutions. Une observation (inachevée) de la manière dont fut présentée l'intervention américaine en Haïti "Restore democracy" indique que celle-ci fut présentée essentiellement comme une mesure pour restaurer l'ordre, le désordre étant symbolisé par la foule amassée sur les quais à l'arrivée des bateaux et non par les policiers au service du régime dictatorial⁹¹.

2.3 Le contrat d'écoute radiophonique

E. Fouquier et E. Véron 1986 "Stratégies du langage radiophonique des stations périphériques et des radios locales privées" in "Les médias", Institut de Recherches et d'Etudes publicitaires, Paris, 1986 p. 5-38

Cet article déploie au maximum toutes les facettes des dispositifs d'énonciation, y inclus la dimension référentielle. De fait ce sont seulement trois dimensions qui sont présentées : les figures de l'allocution entre énonciateur et destinataire (extérieur – cocon, forum – duo, complémentarité – asymétrie), de l'implication du destinataire dans le monde construit (socialisation – évocation) et de la perception du récit préférée par le destinataire (compréhension – sensation). Les dichotomies peuvent paraître excessive, elles renvoient cependant à des généralisations de configurations qui, par ailleurs, incluent toujours les trois pôles de l'énonciation.

La distinction qui apparaît entre stations périphériques et radios privées dépasse le seul domaine historique particulier de ces radios. Elle renvoie à une transformation de l'espace public qui a été relevée comme intrusion de l'intimité et du communautaire dans l'espace public dominé par un paradigme de la représentation. Ce point sera discuté à propos des travaux de R. Sennett (chap. 4)

La méthode de vérification en réception est intéressante à observer : elle consiste à soumettre un échantillonnage d'auditeurs/trices à un test projectif de photographies choisies en fonction de leur homologie avec les stratégies discursives repérées dans les programmes radios. Il n'y a donc pas mise en relation directe produit – consommateur, mais entre styles énonciatifs.

2.4 Régulations des médias et contrats de réception : le journal comme discours et comme produit

Véron "Presse écrite et théorie des discours sociaux: production, réception, régulation" in P. Charaudeau "La presse: produit, production, réception" Paris, Didier Erudition, 1988, p. 11-25

La définition des types de discours (politique, d'information, sportif, religieux etc.) par le champs institutionnel correspondant est importante à plusieurs titres^(°1)⁹². D'une part, elle permet d'observer comment des discours, en s'ancrant dans un champs

⁹⁰ Voir les études dans Semprini, Andrea 1996 "Analyser la communication. Comment analyser les images, les médias, la publicité". Paris, L'Harmattan.

⁹¹ D'autres éléments de réflexion sur cette ligne dans J. Widmer "Globalisation et espace public médiatisé" Manuscrit 1999.

⁹² Les indications munies du signe § renvoient aux paragraphes de l'article E. Véron (1988).

institutionnel contribuent à le constituer. Ce point peut s'observer notamment au déclin des champs institutionnels qui ne servent pas ou plus d'ancrage au discours médiatique (par ex. le discours des Eglises)⁹³ : dans la mesure où des champs institutionnels ne structurent plus d'actions ils ne sont plus utilisés au titre de ressource pour décrire des actions – et réciproquement. A ce point, on peut donc observer l'articulation entre ressources des discours (puisant dans le su en commun à propos des champs institutionnels), la contribution du positionnement des énonciateurs à la constitution du champs social correspondant ainsi que la pertinence des dispositifs techniques et organisationnels qui supportent ces discours (média, appareils de partis, etc.).

Pour compléter l'analyse des types de discours, il ne faut pas seulement tenir compte des destinataires et des normes de production du discours mais également de la constitution de l'énonciateur et partant de sa place dans le champs de lutte politique (la position qu'il exprime, dans la terminologie de P. Bourdieu). Afin d'analyser ce champs et les stratégies discursives, il est utile d'utiliser d'autres catégories analytiques, par exemple en examinant si le champs est réglé par un bipolarisme et donc par la concurrence symétrique ou si il est structuré par des rapports de complémentarité, les partis dits du centre occupant la position complémentaire haute⁹⁴.

D'autre part, la médiatisation du politique aurait ainsi pour revers, une politisation des médias à leur insu, du fait même de la dépendance du champs politique envers les médias pour assurer son existence publique. Pour l'analyse du discours des médias, elle permet d'observer les diverses articulations entre un discours d'information qui suppose un destinataire unique, citoyen-habitant, intéressé au monde, et un discours rapporté, par exemple politique, dont le type suppose un pro-destinataire, un anti-destinataire et un para-destinataire. Autrement dit, au travers du discours rapporté, c'est la logique du champs du type du discours rapporté qui est amené à être pertinent. Ainsi, un propos de politicien devrait toujours être rapporté aux circonstances de son énonciation (le champs politique) et ne pas être traité directement, i.e. en embrayant sur ce qu'il dit, comme s'il s'agissait d'un discours d'information.⁹⁵ Sous un autre angle, de par son destinataire implicite unique, le discours de l'information a une similitude structurelle avec le droit et le politique au sens général. Cet aspect sera important dans l'étude de l'espace public (chap. 3.2).

Le genre-L est plus intéressant qu'il n'apparaît dans cet article car les genres peuvent aussi être analysés en termes énonciatifs. De ce point de vue, un compte rendu, une interview, un reportage subjectif, le format d'une émission de débat etc. ont des caractéristiques spécifiques, notamment en ce qu'ils déterminent de places énonciatives spécifiques pour le journaliste ou l'animateur (format de production) dans son rapport au lecteur (cadre de réception⁹⁶) et à l'actualité. De même, la source de la

⁹³ La réflexion sur ce point peut se poursuivre en considérant que les notions qui servent à dire les institutions font partie des modes de constitution de celles-ci, un point souligné en particulier par Koselleck, R. 1990 "Le futur passé: contribution à la sémantique des temps historiques" Paris, Ed. des Hautes études en sciences sociales (orig. allemand 1979)

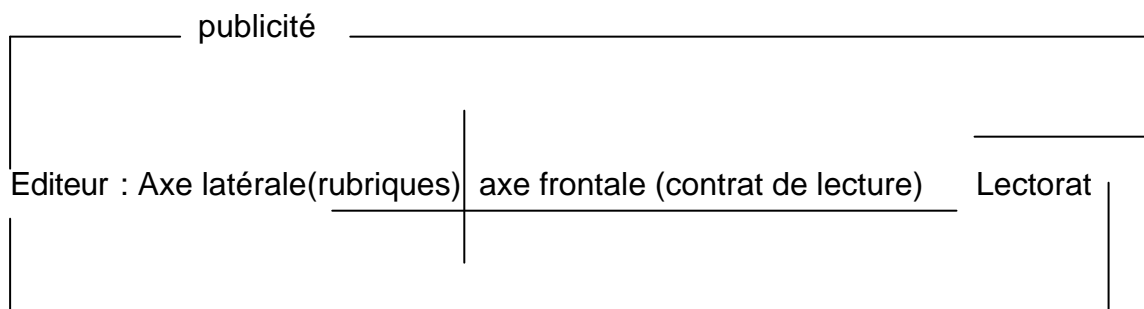
⁹⁴ Ces notions sont notamment développées dans l'article de E. Véron " Le séjour et ses doubles " (recueil de textes).

⁹⁵ Le statut du discours rapporté est analysé également par Mouillaud et Tété dans " Stratégies de citation " (recueil de textes).

⁹⁶ Les notions de format de production et cadre de participation sont proposées par E. Goffman " La position " dans " Façons de parler " Minuit, 1987, p. 153-156

crédibilité du discours d'information (témoignage, reportage, expert etc.) est insérée dans des genres spécifiques. Les études de S. Livingstone, en particulier, ont montré l'importance de ces dispositifs énonciatifs pour la position de la réception dans le cadre de débats télévisés⁹⁷.

Le § 2 analyse spécifiquement la régulation des titres de presse. La régulation du discours des médias est envisagée à trois niveaux : production d'un lectorat (ce qui inclut une représentation de celui-ci (cf. 3.3 infra) en vue de développer une stratégie discursive (p. 14, 16-17), le positionnement vis à vis des autres titres, ce qui inclut également la stratégie discursive, et la vente du lectorat aux annonceurs. La stratégie énonciative est donc contrainte par trois dimensions. Tout d'abord, le discours médiatique est toujours un discours communicatif, un discours qui est construit pour s'adresser à un public dont " l'image " est construite en son sein comme figure du destinataire. C'est l'axe frontal du " contrat de réception ". Celui-ci inclut les choix connus comme proprement rédactionnels, l'axe latéral. Ce second angle d'analyse donne accès à la gestion d'une forme de rareté, ce que l'on pourrait appeler l'économie politique de l'attention (sélection, classement et hiérarchisation des nouvelles)⁹⁸. Le troisième angle introduira l'économie au sens marchand, en examinant les rapports entre le journal comme médium de discours et le journal comme produit, soit le rapport entre parties rédactionnelles et publicitaires du journal. Selon les époques, la jonction des deux régulations a lieu chez l'éditeur ou dans la rédaction.



D. Smythe⁹⁹ constatera l'inversion de l'ordre des priorités entre la régulation commerciale et la régulation discursive à propos de la télévision commerciale : le programme n'est plus là que pour entrecouper la publicité et celle-ci est au service de la diffusion des marchandises. La régulation des médias est dès lors reliée à la régulation du système productif dans sa totalité.

Les deux derniers paragraphes de l'article de E. Véron (§ 5-6) concernent le médium comme produit et comme discours. Comme produit, l'achat non-achat est décisif. Comme discours, E. Véron analyse la reconnaissance comme l'adéquation entre le contrat de réception du discours et la lecture en tant qu'élément de l'habitus du lectorat, y inclus ses stratégies de distinction¹⁰⁰. Ceci explique les procédés utilisés par E. Véron dans l'analyse de la réception qui terminent les articles concernant la

⁹⁷ Livingstone S., Lunt P. 1992 " Un public actif, un téléspectateur critique " Hermès 11-12, p. 145-158.

⁹⁸ Cefai, Daniel 1996 " La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans le arènes publiques " Réseaux no 75, p. 43-66

⁹⁹ Smythe, Dallas W. 1977 "Communications: blindspot of western Marxism" Canadian Journal of Political and Social Theory. Revue canadienne de théorie politique et sociale, vol. 1, n° 3, p. 1-27).

¹⁰⁰ Les notions d'habitus et de stratégie de distinction sont proposées par P. Bourdieu.

presse et la radio (voir recueil de textes).

E. Véron avance un argument intéressant pour justifier cette démarche : la réception d'œuvres (littéraires, scientifiques, religieuses etc.) suppose d'une part un écart temporel entre production et réception – alors que la presse est quotidienne et se consomme le jour même – et d'autre part elle suppose une reprise du discours reçu dans le discours en réception (un méta-discours), ce qui ne peut être observé de manière systématique dans le cas des médias étant donné la diversité des lectures d'un même genre-P.

Cette distinction empirique est très intéressante à d'autres titres. Ainsi, on peut se demander si la conception dite classique de l'espace public et associée à J. Habermas (§ 3.3) ne correspond à une conception littéraire de la réception, une réception (1) qui est contrôlée par des traditions d'interprétation dans le cadre de champs disciplinaires (voir cette notion de P. Bourdieu § 3.1)¹⁰¹, tandis que la réception (2) des discours médiatiques – le principal support actuel du débat public – épouse un social plus divers et moins contrôlé discursivement. Une telle conception de l'espace public ferait suite aux formes de réception (3) mises en place par les débats littéraires – débats qui furent l'une des origines de la forme des débats dans la sphère publique moderne¹⁰² – débats littéraires qui à certains égards reproduisaient des structures de l'ordre que objectivement ils subvertissaient, un ordre traditionnel dans lequel la réception (4) et donc l'opinion étaient soumis à un étroit contrôle. Dans les sociétés modernes (5), les systèmes totalitaires imposent ce type de contrôle. Ainsi, un député conservateur iranien reprocha au ministre de la culture de classer comme écrivain quelqu'un qui n'a rien écrit sur la révolution.

De plus, ces cinq types de flux de réception ne sont certes pas les seuls. Ainsi, la presse ou littérature associative ou liée à un parti, par exemple, formerait un cas entre 1. et 5. puisqu'il s'agit d'une circulation qui dépend d'une formation sociale qui décide en même temps des conditions d'accession au statut de membre (comme 1) mais qui ne forme qu'un espace social particulier, sans volonté de totaliser le social (comme 5.).

L'analyse de E. Véron est congruente avec l'analyse du discours de la presse ou des médias en tant que genre-P. En tant que tel, ces genres ne sont pas analysés par leur contenu et donc par un méta-discours que l'on pourrait identifier en aval dans la réception. Les invariants ne permettent ainsi pas d'inférer ou de prévoir des propos au sujet des titres en question (p. 22). Par conséquent, il ne reste logiquement que la possibilité de mettre en relation énonciation et habitus. Mais même cette analyse permet d'examiner un au-delà du simple rapport production – réception pour découvrir des traits structurant la forme de l'espace public, i.e. des manières du social de

¹⁰¹ On peut relever au passage que l'hypertexte ne fait que objectiver (et limiter) une opération qui a cours depuis environ 8 siècles, depuis que l'on lit des textes pour en produire de nouveaux (particulier Illich, I. 1991 "Du lisible au visible. Sur l'Art de lire de Hugues de Saint-Victor" (Paris, Editions du Cerf), ou depuis qu'on sait faire des codex avec renvois et comparaisons, soit au 4^e-5^e siècle (Chartier, Roger 1995 "Le message écrit et ses réceptions. Du codex à l'écran" (Milan, VS. Quaderni di studi semiotici, no 72 : 29-42). Il n'y donc là que l'apparence d'une nouveauté. Au plus, si l'on voulait chinoser, on pourrait dire qu'il revient à une lecture religieuse dans la mesure où l'hypertexte replie le texte sur lui-même et ignore sa fonction interprétative sous une apparence technique – cela est nouveau !

¹⁰² Sur le clerc dans un système religieux, voir le 1^{er} chap. de Anderson, B. 1983 "Imagined Communities. Reflections on the Origin and the Spread of Nationalism" Londres, Verso. Traduction française : "L'imaginaire national" Paris, La Découverte 1996. Sur le rôle des cercles littéraires, voir Koselleck, R. 1979 "Le règne de la critique" Paris, Editions de Minuit (orig. allemand 1959).

se rendre visible à lui-même. Ainsi, l'analyse de Fouquier et Véron sur les programmes radio, a permis, non pas de déduire la réception, mais de faire des hypothèses raisonnables sur la nature des différences entre les audiences des deux types de radio. Or, ces deux types d'audience correspondent à des traits génériques, très semblables par exemple à la distinction de U. Eco entre paléo- et néo-tv (voir § 2.2 supra), à ceux explorés par S. Livingstone et P. Lunt en distinguant le public de l'interprétation sous la forme du débat et sous la forme du roman héroïque (note 84 supra), très semblables également aux analyses de R. Sennett¹⁰³ à propos de l'intimité, i.e. de l'appartenance collective de l'énonciateur. Autrement dit, les choix de dispositifs énonciation – réception ne sont pas illimités ni arbitraires parce qu'ils participent de l'historicité d'une collectivité, de son " ordre culturel " en tant qu'ordre de l'action d'une collectivité sur elle-même, action dont participe l'espace public. Ces considérations imposent cependant de prendre en compte non seulement les genres-P mais également les genres-L. L'analyse de la réception des feuilletons télévisés est même articulée directement sur le feuilleton en tant que genre-L.¹⁰⁴

Mais de plus, le discours de la presse ne s'épuise pas dans le genre-P, de même que le discours de l'information ne s'épuise pas dans sa forme marchande en tant que dépêche.¹⁰⁵ Le discours de la presse participe de et alimente le discours social, ce qui est dit du social et la manière de le dire. Ce discours fait l'objet de méta-discours, même s'il n'est pas reporté à un titre de presse particulier. La connaissance qu'un membre d'une collectivité nationale peut avoir de ce " qu'on " pense de quelque chose est pour une part importante issue des médias, pour l'autre part des discussions privées, elles-mêmes alimentées par les diverses consommations de média. Il y a donc bien une place pour une analyse en réception, mais elle est contingente par rapport aux genres-P. L'analyse diachronique en production (p. 24-25) serait le corrélat en production de ce genre d'étude.

Les analyses discutées dans ce chap. 2 offrent une première application des notions introduites au chap. 1 et ouvrent, au travers de l'étude de la communication médiatique, au chap. 3 qui traitera de l'espace public. La communication médiatique a été envisagée systématiquement sous deux aspects : le contrat de réception tel qu'il est proposé dans le discours d'un média et la proposition de sens qui est située dans l'organisation spatiale ou temporelle du discours (les rubriques et cahiers des journaux, les programmes en radio et télévision). Dans les deux cas, nous rencontrons des traits spécifiques du social, de la morphologie sociale pour le premier et de l'organisation collective des activités dans le second.

¹⁰³ Sennett, R. 1979 "Les tyrannies de l'intimité" Paris, Le Seuil (orig. 1974)

¹⁰⁴ Un exemple connu : Liebes, Tamar et Katz Elihu 1993 "Six interprétations de la série Dallas" *Hermès* 11/12, p. 125-144

¹⁰⁵ L'analyse de la mise en forme des dépêches en tant que marchandise (Mouillaud et Tétu, Introduction) serait le pendant de cette thèse en ce qu'elle concernerait la production de la valeur d'échange de l'information.

3. Espace public médiatisé

3.1 Le champ du journalisme

Bourdieu, P. 1994 "L'emprise du journalisme" Actes de la Recherche en Sciences Sociales no 101/102, p. 3-9

- a) L'espace du journalisme est soumis à deux systèmes de régulations analogues à ceux mis en évidence à propos du discours de la presse (cf. 2.5) : une régulation autonome (mais peu contraignante, pour l'essentiel la déontologie journalistique, renforcée par un ordre de la presse et les jugements pratiques sur le "bon" style), et une régulation hétéronome, liée à la production de l'audience et par là à la régulation commerciale qui détermine la survie économique du titre.
- b) P. Bourdieu montre ensuite que cette bipolarité du champs journalistique favorise une bipolarité des champs culturels médiatisés en y introduisant un pôle commercial à côté du pôle professionnel. Cette bipolarité des champs culturels peut s'observer assez aisément dans les domaines de la philosophie, de la littérature ou du cinéma.

Ad a)

On peut ajouter que la faiblesse du champ journalistique ne réside pas seulement dans la faiblesse des sanctions positives ou négatives qui régulent son fonctionnement professionnel (p. 4) – un point qui est partagé par d'autres "ordres" professionnels comme les médecins ou les avocats, par exemple – mais par le fait que l'accès au champ, donc les conditions pour être reconnu comme journaliste, sont produites "sur le tas", sans validation de titre¹⁰⁶. En Suisse, la part de journalistes au bénéfice d'une licence universitaire est en constante augmentation durant ces dernières années. On peut donc s'attendre à une transformation progressive du champs et des pratiques organisées.

De plus, l'accélération du travail journalistique¹⁰⁷ renforce la contrainte à penser (p. 5) dans la périodicité propre du titre : sur 24 heures pour les quotidiens, sur les jours précédents la publication pour les magazines etc. Ce phénomène a pour conséquence que la dynamique de la mise à l'agenda et l'émergence et la transformation des problèmes publics (cf. 3.2.2) sont des propriétés émergentes par rapport à la logique à la fois de l'organisation du travail journalistique et des dynamiques du champs journalistique. La temporalité de la première est plus étroite (des jours) et la seconde plus longue (des décennies) que celle des agendas et des problèmes publics (mois, années). Ce sont ces logiques qu'étudie en particulier E. Véron à propos de la médiatisation du politique (cf. 3.2.1 infra).

Ad b)

Le rôle central des médias en tant que relais entre les différents champs institutionnels et l'espace public soumet ces champs à une double contrainte analogue, rendant ces champs également bipolaires : un pôle déterminé par la régulation auto-

¹⁰⁶ J'ai développé ce point, avant la concentration de presse accrue que nous connaissons actuellement dans Widmer, J. 1994 "Presse siamoise et journalisme éclaté" Les Cahiers de Reporters sans frontières, N° 4, 1994, p. 17-21.

¹⁰⁷ Willener, A. 1990 "A la lumière de la vitesse. Essai sur l'accélération du quotidien" Lausanne, Payot

nome du champ (scientifique, artistique, philosophique, politique etc.) et un pôle déterminé par la part commerciale de la logique des médias, inscrit dans une partie du champ éloignée du pôle d'excellence du champ en question. "C'est une revue scientifique de très haut niveau et accessible à tous" (P. Bourdieu 1994 p. 6) exprime très bien cette position paradoxale qui promet l'excellence et la postule comme déjà réalisée¹⁰⁸. L'une des conséquences de cette stratégie s'observe au fait que le lectorat n'est pas amené à prendre conscience de ce qu'il ne dispose pas des moyens pour accéder ou vérifier les savoirs proposés. Par rapport à la vulgarisation "classique" qui pouvait être vue comme une célébration du savoir scientifique¹⁰⁹, ce développement¹¹⁰ discursif ne favorise pas plus l'appropriation de ce savoir, mais il en dissimule mieux ou autrement l'aliénation. Toutes les sciences ne sont pas traitées de la même manière : la signification symbolique du seuil d'accès à un savoir spécialisé varie beaucoup selon les champs concernées. Ainsi, on reprochera aux sciences sociales leur "jargon" mais non aux juristes (bien que nul ne soit sensé ignorer la loi) ou aux économistes (bien qu'ils affectent bien plus la vie quotidienne des gens que les sociologues ou les linguistes). On peut y voir un effet de "concurrence directe" entre deux champs visant à dire le social sans disposer de pouvoirs décisionnels¹¹¹. De même, les arts ne sont pas soumis aux mêmes contraintes. Dans ce cas, la visibilité médiatique semble être un critère : si les sculptures, publiques, sont parfois critiquées, la musique "contemporaine" sera ignorée et les peintures (du domaine privé) semblent souvent réduites à leur seule fonction de distinction sociale¹¹², dont la traduction marchande est assurée par le marché de l'art.

Ceci dit, bien qu'il semble l'oublier, P. Bourdieu a parlé d'une bipolarité du champ journalistique et on peut imaginer que les effets du pôle autonome, même moins puissants, n'auront pas les mêmes conséquences sur les champs de production symboliques que le pôle commercial du journalisme.

On peut aussi se demander si les nouvelles politiques publiques des sciences ne favoriseront pas cette double polarité en exigeant des manifestations médiatiques et en privilégiant les effets d'annonce afin de légitimer les budgets de recherche et d'enseignement.

Une part non explicitée de l'analyse que P. Bourdieu fait des champs culturels soumis aux "contraintes croisées" du public et du champ (p. 4) concerne le statut de la réception de l'analyse des champs¹¹³. De ce fait, l'influence du lectorat apparaît comme hétéronomie alors qu'il s'agit de fait, et son analyse le montre à son insu,

¹⁰⁸ Un autre phénomène renvoie à la rencontre de ces logiques, ce que j'appellerai l'effet tour d'ivoire de l'université. Cet effet est la résultante de trois logiques : le seuil requis pour toute science, les effets de distinction sociale des intellectuels et la logique du pôle commercial du journalisme.

¹⁰⁹ Roqueplo, P. 1974 "Le partage du savoir. Science, culture, vulgarisation" Paris, Seuil ; Verhaegen, P. (1990) "Aspects communicationnels de la transmission des connaissances: le cas de la vulgarisation scientifique" Recherches Sociologiques, 1990, vol. XXI, no 3: 323-354.

¹¹⁰ Fouquier, Eric, Véron, E. 1985 "Les spectacles scientifiques télévisés. Figure de la production et de la réception" Paris, La Documentation Française, 1985.

¹¹¹ Le passage du "faire être" au "faire faire" est cependant fréquent dans l'histoire. Il suffit de considérer le rôle des membres de ces deux groupes sociaux dans les mobilisations, en particulier nationalistes. Leur rôle a été esquissé dans Gellner, E. 1989 "Nations et nationalisme" Paris, Payot (orig. anglais 1983)

¹¹² Bourdieu, P. 1979 "La distinction. Critique sociale du jugement" Paris, Editions de Minuit.

¹¹³ Sur cette problématique, voir notamment Lemieux, C. 1999 "Une critique sans raison ? L'approche bourdieusienne des médias et ses limites" in B. Lahire (éd.) "Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques" Paris, La Découverte, p. 205-229

d'une régulation intrinsèque au champ. La question se pose alors du rapport social entre différents lectorats et entre ceux-ci et les champs de production. Cet axe est central car il concerne la dynamique proprement sociale du capitalisme qui " travaille " constamment le social pour y former des marchés et qui par conséquent y symbolise constamment de nouvelles configurations des inégalités sociales¹¹⁴. Mais ceci est également le cas, dans une certaine mesure des médias. Ainsi, P. Bourdieu est pour le moins rapide lorsqu'il explique les conséquences de " l'affaire de la petite Karine " uniquement par " la soumission à l'Audimat et à la logique de la concurrence pour les part de marché, qui porte à flatter les attentes les plus répandues, [ce qui ne peut] que renforcer la propension à laisser jouer les effets ignorés de la publication, voire à les redoubler par l'excitation démagogique des passions élémentaires ". A l'inverse, nous pouvons voir cette affaire comme un processus de " montée en généralité " du problème (cf. 3.2.3) et le fait que cela corresponde aux préférences du plus grand nombre n'est en tant que tel ni un mal ni nécessairement un indice de " passions élémentaires ". Nous pouvons au contraire y voir une forme d'autonomie du jugement public qui serait à mettre au crédit des médias puisque " en lui donnant la possibilité d'accéder à l'expression publique, ils ont transformé un élan d'indignation privée et vouée à l'impuissance sérielle, en un appel public, publié, donc licite et légitime, " même si Bourdieu voit la modification législative comme un appel à la vengeance. Il est donc un peu court de laisser entendre que la majorité n'aurait que des sentiments de vengeance, des pulsions, des passions élémentaires. C'est exactement le type de croyance qui conduit à un " cens implicite " (3.23).

D'autre part, si les médias sont importants dans un tel processus de " montée en généralité ", ils ne sont pas seuls : il y a des experts (l'avocat) et surtout une mobilisation, l'amorce d'un mouvement social. Ce type de processus échappe également à l'approche de E. Véron (3.2.1) dans la mesure où il focalise son argument sur les processus électoraux. Néanmoins, son argument emprunté à A. Pizzorno selon lequel la démocratie consiste dans le libre choix des identifications s'applique également à de tels processus de mise à l'agenda issus de particuliers. De tels processus relativisent cependant le médiacentrisme avancé par E. Véron dans le domaine électoral – un médiacentrisme qui est probablement excessif même dans ce domaine.

Publications récentes dans le domaine du journalisme : Alain Accardo & alii, 1998 " Journalistes précaires " Editions Le Mascaret, Bordeaux ; Cyril Lemieux, 2000 " Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques " Métailié, Paris.

3.2 Médiatisation du politique

Les rapports entre médias et système politique seront analysés sous trois angles : le rôle politique que les médias exercent même à leur insu dans la production des offres d'identification collective (3.2.1) et d'existence publique d'un agenda, d'acteurs et de problèmes (3.2.2). Ils supposent cependant et ne peuvent agir sur l'inégalité

¹¹⁴ Ce point est souvent négligé parce que les tendances libérales ne voient dans le marché que ses dimensions économiques et les tendances marxistes les mécanismes d'appropriation des moyens de production et des richesses. Il ne faut pas oublier pourtant que la crise du Moyen Age a été notamment une crise du rapport entre clercs et fidèles, que sa solution dans la Réforme a été une réinstitution de ce rapport ; que les démocraties se sont construites aussi sur le marché des livres et des journaux (B. Anderson, op. cité), que la presse dite de référence a toujours imité celle de boulevard, et non l'inverse, etc.

culturelle du social (3.2.3).

3.2.1 Temporalités des médias et du politique

E. Véron 1995 " Médiatisation du politique : stratégies, acteurs et construction des collectifs " Hermès 17-18, 1995, p. 201 – 214

B. Flichy 1995 " L'espace public : au-delà de la sphère politique " Hermès 17-18, 1995, p. 49-62

D. Dayan 1992 " Les mystères de la réception " Le Débat, no 71 : 146-162

Schématiquement, l'argument de E. Véron est le suivant : un acte politique ne peut être compris comme une action rationnelle instrumentale, en particulier l'acte de voter, parce qu'il implique toujours une visée sur le long terme et que l'individu ne peut être assuré de son intérêt sur le long terme. L'acte de voter consiste à s'identifier à une personne ou un parti qui est le support de la croyance selon laquelle cet individu ou collectif sera une garantie de la sauvegarde des intérêts sur le long terme. Le vote est donc le choix d'une identification à un imaginaire. Les médias produisent également de l'imaginaire, en particulier au travers de la publicité qui se sert du contact indiciel et de l'image. Ce dernier imaginaire est cependant de court terme et inscrit dans une stratégie de ciblage¹¹⁵ qui exclut les effets de champs propre au politique (long terme, proposition de Loi du collectif). Dans la mesure où les stratégies politiques se réduisent aux stratégies médiatiques, c'est donc la production d'imaginaire proprement politiques qui est en cause car les médias ne peuvent produire ni des identifications à long terme ni un collectif fondé sur la Loi.

Les raisons du déclin du politique sont multiples. E. Véron mentionne notamment l'ignorance du personnel politique en matière de communication médiatique et le recourt à des publicitaires qui réduisent les projets politiques à des stratégies de cibles. Plus généralement, les raisons de cette évolution recoupent celles de la montée d'une forme d'individualisme qui écarte le cadre institutionnel. L'article de B. Flichy fournit une lecture de ce processus qui s'appuie sur le développement des formes de médias (journalisme de débat, journalisme commercial, audiovisuel, relations publiques), une vue un peu sommaire mais intéressante aussi à titre d'observation parce que l'absence d'analyse du discours propre des médias rend impossible de thématiser leur effet collectif dans la proposition de collectifs identifiants. E. Véron suggère une relation avec le keynésianisme en ce que la collaboration des partis à l'établissement d'un Etat stable en a diminué les antagonismes. Ce point rejoint l'analyse de Boltanski et Chiapello (3.3.2) à propos du processus de légitimation du capitalisme. Le détachement de la presse des positions partisans a contribué également à cette transformation, de même que la socialisation influencée par les médias audiovisuels qui rend les seuils d'accès au savoir moins tolérables¹¹⁶.

L'article de D. Dayan permet de transférer la problématique de E. Véron et de A. Pizzorno sur lequel il s'appuie, du domaine du raisonnement théorique à celui de l'observation empirique : si les publics (donc des collectifs imaginés, au sens de B.

¹¹⁵ Brigitte Le Grignou et Erik Neveu (1997 " Emettre la réception. Préméditations et réceptions de la politique télévisée " in P. Beaud & alii " Sociologie de la communication " Paris, Réseaux CENT, p. 749-771) montrent les aléas du ciblage à propos d'une émission de TF+, " Questions à domicile " (1986-1989). Ils montrent cependant que, même si une émission particulière peut manquer sa cible, comment le ciblage de la culture télévisuelle accompagne les transformations culturelles de la société.

¹¹⁶ Voir à ce sujet Meyrowitz, Josua 1995 "La télévision et l'intégration des enfants" Réseaux no 74, p. 55-88 (orig. 1985)

Anderson) n'existent que comme corrélat des discours qui sont tenus à leur propos, alors il devient possible d'étudier le discours sur les publics tenus par les producteurs, les législateurs, les critiques, mais aussi par les membres de l'audience sur eux-mêmes et de comparer ces publics imaginés en réception aux destinataires implicites des contrats de réception. Cette forme d'existence des publics explique également l'importance des mouvements sociaux puisqu'ils font exister des opinions et des problèmes (3.2.2) aux yeux des autres publics.

Les considérations précédentes montrent notamment ceci : les médias pourvoient à une forme de synchronisation, la conscience qu'ont les membres d'un espace public à appartenir à un présent commun. Cette synchronisation tend actuellement à s'étendre à la planète entière, du moins pour la population qui a accès aux médias. Ainsi, un tremblement de terre au Japon est rapporté par nos radios dans la demi-heure qui suit - ce qui ne prévient pas que des massacres peuvent avoir lieu à quelques centaines de kilomètres et qu'on ne l'apprenne que plusieurs semaines plus tard (guerre en Bosnie).

Le discours journalistique suppose un tel espace public et l'aménagement. Dans la mesure où il rapporte les faits à des structures collectives (institutions, pratiques politiques etc.), ils font exister aux yeux des lecteurs une visibilité commune étendue à la planète. Dans la mesure cependant où – et c'est le cas notamment de CNN¹¹⁷ – le discours journalistique propose la seule chaîne de TV comme médiation entre le réel et le téléspectateur, c'est une vision hégémonique de la planète qui se met en place, la vision de la télévision, une vision qui exclut toute possibilité du téléspectateur d'intervenir sur le réel qui lui est présenté, sauf à s'engager à CNN.

3.2.2 Agendas, opinions, acteurs et problèmes publics

D. Pasquier 1994 " Vingt ans de recherches sur la télévision: une sociologie post la-zarsfeldienne " Sociologie du travail, no 1/94, p. 63-84 : les recherches sur l'agenda, p. 66-70

P. Champagne 1990 " Faire l'opinion " in " Faire l'opinion " Editions de Minuit, Paris

E. Landowski 1989 " L'opinion publique et ses portes paroles " in " La société réfléchie " Le Seuil, Paris, p. 12-15

Le rappel des recherches sur l'agenda sert à introduire une réflexion qui fait suite à la précédente : si les médias proposent des identifications, c'est en proposant des discours. Comment le font-ils ? La mise à l'agenda est une réponse. Les manières d'invoquer l'opinion pour la former (E. Landowski) ou d'attribuer des intentions ou du pouvoir à des acteurs en sont deux autres. Finalement, l'apport des médias à la constitution des problèmes publics permet d'approfondir cette question en examinant comment, au delà des thèmes, les médias collaborent à l'action des collectifs sur eux-mêmes.

Les recherches sur l'agenda sont dépendantes de la définition qui est donnée à ce qui est mis à l'agenda. D. Pasquier (p. 69, note 5), distingue les événements des " issues ", des enjeux, " d'une question qui pose un débat social, avec des opinions

¹¹⁷ Semprini, Andrea 1996 " Analyser la communication. Comment analyser les images, les médias, la publicité ". Paris, L'Harmattan

différentes qui s'affrontent à propos de ce débat ". Une définition précise est difficile parce que toute tentative de classement qui s'orienterait aux définitions données par le discours social n'aboutirait qu'à reproduire le sens commun qui est à l'origine de ces dernières. Néanmoins, il n'est pas indifférent que certaines " issues " soient appelées " affaire ", d'autres " problèmes ". Nous verrons plus loin, à propos des problèmes publics, qu'elles correspondent à des positionnement différent du public destinataire.

L'opinion publique est à la fois l'un des acteurs souvent invoqué comme source du pouvoir, comme allié ou comme juge par le discours politique ou journalistique pour établir un propos comme enjeu de débat, et il en est parfois le destinataire. Dans le premier cas, l'opinion publique intervient dans une narration comme compétence interprétative (l'opinion elle-même) ou persuasive (les porte-parole de l'opinion, E. Landowski, p. 31), dans le second dans l'explicitation du destinataire de l'énonciation. La fonction interprétative sert aussi bien à faire agir la classe politique qu'à faire assumer au public une certaine vision de sa propre identité, en particulier par les sondages (p. 31-32). L'opinion publique est donc à la fois la forme d'existence du public hors des procédures légales que sont les votations que le modèle d'identification qui lui est proposé durant ces périodes. Elle est son mode d'existence (socio-sémiotique) comme collectif réunissant ceux qui ne seraient sinon que diversité de voix individuelles. Quant à la fonction interprétative des porte-parole, elle est aussi tournée vers les politiques, les journalistes faisant comprendre aux dirigeants ce que veut l'opinion que de faire comprendre au public la portée des enjeux (nous retrouvons les " issues ").

Contrairement à la vision passive du public proposée par E. Landowski, " l'opinion " peut aussi être " influencée " par des acteurs non convoqués : les lettres de lecteur, les manifestations, les mouvements sociaux, autant de manières de chercher à modifier les représentations de " l'opinion " et donc les propositions d'identifications (fonction spéculaire de l'opinion, p. 55). Le modèle du théâtre grec qu'il utilise, le retient peut-être de voir que des " portions de public " peuvent " entrer en scène ", ce qui en amènera d'autres à invoquer " la majorité silencieuse ".

L'article de P. Champagne montre, à propos de manifestations, comment le travail journalistique consiste, précisément en rapportant " ce qui se passe ", à donner un sens à ce qu'il décrit en constituant notamment des acteurs collectifs, par l'attribution de motifs, de stratégies, d'organisation etc. Par ailleurs, il montre comment le rapport social entre le positionnement social des journalistes et celui des acteurs observés se reflète dans les comptes rendus. Ces deux éléments ne sont cependant pas limités aux seuls mouvements peu structurés. Tout compte rendu suppose une interprétation de l'action d'autrui et est structuré par le rapport entretenu avec lui – ce qui ne veut pas dire que l'on reproduise nécessairement le rapport social lié à notre position sociale. La constitution de ces acteurs a une relation réflexive : tel acteur a de par sa qualité telle compétence et inversement, la qualité qui lui est attribuée est déterminée par la compétence qui lui est attribuée. Cette configuration s'inscrit dans une mise en intrigue de l'action dans le cadre du récit.

Les médias jouent un rôle central dans la constitution des problèmes publics¹¹⁸, que

¹¹⁸ Voir notamment Boltanski, L. 1984 "La dénonciation" Actes de la Recherche en Sciences Sociales n° 51, p. 3-40 ; Boltanski, L.; Thévenot, 1991 "De la justification. Les économies de la grandeur" Paris, Gallimard ; D. Cefai 1996 " La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans le arènes publiques " Réseaux no 75, p. 43-66

ce soient des “ affaires ” comme l’affaire dite “ des fonds juifs et de l’or nazi ” ou un problème social comme “ le problème de la drogue ”. On doit distinguer deux niveaux d’analyse.

- Le niveau proprement énonciatif qui consiste à observer le positionnement que le discours propose aux destinataires par rapport au “ problème ” : propose-t-il de considérer le problème de la drogue comme un problème de police, de médecine, de travailleur sociaux et propose-t-il au destinataire de s’affilier à cette perspective ?
- Le niveau conceptuel qui consiste à analyser en quoi quelque chose est un problème pour le destinataire, qui en est la cause, qui en est le responsable politique, quelles en sont les conséquences, quels principes sont invoqués pour justifier qu’il s’agisse d’un problème¹¹⁹ ? Ce niveau d’analyse concerne proprement le discours médiatique en tant que discours social parce qu’il concerne la définition du “ problème ” (ou les définitions en compétition) telle qu’elle est constituée par tous les acteurs de l’espace public, que ce soit dans les médias, au parlement, dans les tribunaux etc. Un problème peut être constitué en référence à des institutions qui en assurent la régulation mais ils peuvent aussi être présentés comme des problèmes “ intimes ”, que seule la télévision peut prendre en charge¹²⁰. Les sondages d’opinion (voir ci-dessus) sont une autre manière de court-circuiter les médiations institutionnelles en présentant les problèmes comme étant le fait d’un nombre d’individus et non comme un problème proprement collectif (masquant que le sondage opère alors lui-même comme opérateur institutionnel constituant des collectifs).

On distinguera, en s’inspirant de l’usage courant, les affaires dans lesquelles prédomine l’aspect narratif et l’intrigue, des problèmes dans lesquels prédomine l’aspect de mise en débat des principes de régulation¹²¹. Ainsi le “ problème de la drogue ” était surtout un problème (à quelles règles faut-il faire appel ?) tandis que l’affaire dite “ des fonds juifs et de l’or nazi ” n’était pour certains qu’une affaire (Delamuraz : quels sont les motifs des révélations ?) et pour d’autres un problème (comment faire face collectivement au passé de la Suisse ?)¹²².

Un autre niveau d’analyse, lié au précédent, consiste à observer ce que le discours attend de son destinataire. Ainsi, s’il est fréquent que le discours nomme (*namings*) le problème et porte un jugement moral (*blaming*), il est rare qu’il se traduise en revendication que le destinataire pourrait soutenir (*claiming*)¹²³.

Un dernier niveau d’analyse consiste à examiner les propriétés de l’espace public en tant que structure de l’action de la collectivité sur elle-même en examinant la manière

¹¹⁹ Voir notamment Gusfield, J. 1981 “Drinking - Driving and the Symbolic Order : the Culture of Public Problems ” Chicago, University of Chicago Press (1ère édition 1963) et Gamson William A. et Modigliani Andre 1989 “Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power ” American Journal of Sociology

¹²⁰ Voir à ce sujet en particulier les dossiers de la revue Réseaux, no 63 (1994) et no 70 (1995).

¹²¹ Ce point est développé dans mon chapitre introductif à Widmer, J., Boller, B., Coray, R. 1997 “ Drogen im Spannungsfeld der Öffentlichkeit. Logik der Medien und Institutionen ” Bâle, Helbing & Lichtenhahn.

¹²² A ce sujet, notamment Widmer, J. Terzi, C. 1999 “Mémoire collective et pouvoir symbolique” Discours et Société, vol. 1, Univ. de Fribourg

¹²³ Voir à ce sujet la troisième partie de l’article de E. Neveu “ Médias, mouvements sociaux, espace public ” Réseaux no 99, 1999.

dont les problèmes sont posés et les solutions qui sont retenues¹²⁴. Ici interviennent notamment les notions de *ethnos* et *demos*, notions classiques qui servent à décrire deux formes de constitution d'une collectivité, selon que ses membres sont jugés tels en raison de leur soumission commune à une loi (*demos*) ou que ses membres sont jugés tels en raison de leur origine commune (*ethnos*). Ces deux notions ne sont pas utilisées par R. Sennett dans son analyse de "La tyrannie de l'intimité" qui montre les transformations des formes de présentation des acteurs dans l'espace public entre le début du 19^e siècle et la fin du 20^e, mais elles sont pertinentes pour une part de son analyse. Pour d'autres aspects de son analyse, on observe que des tendances "ethnos" se présentent de fait comme des sortes de corporatismes. Actuellement, on peut penser aux villes de riche aux Etats-Unis comme prototype de ce dernier modèle.

3.2.3 Agenda et cens caché

Le cens caché" extraits du livre du même nom de Daniel Gaxie, Paris, Seuil, 1978
D. Pasquier 1994 "Vingt ans de recherches sur la télé vision: une sociologie post la-zarsfeldienne" Sociologie du travail, no 1/94, p. 63-84 : La spirale du silence, p. 70-72

En réception, l'inégalité des membres du public en tant que citoyens est soulignée par D. Gaxie (voir texte dans le recueil). Cette auto-censure a des origines diverses dont certaines ont été relevées dans le discours médiatique lui-même sous le titre de spirale du silence¹²⁵, soit le mécanisme par lequel une opinion s'impose comme dominante et discrédite les tenants de l'opinion opposée.

3.3 Dimensions de l'espace public

3.3.1 Espace public en tant qu'espace de débat

De manière très générale, l'espace public est la dimension publique du social, les manières dont une collectivité se rend visible, intelligible aux yeux de ses membres. De fait, la notion d'espace public est généralement utilisée dans un sens plus limité en ne considérant que les manières dont ces processus fonctionnent dans des sociétés dont la sphère politique est instituée comme sphère distincte et dans lesquelles cette sphère est soumise à des normes de débat démocratique. Les débats supposent nécessairement une allocation des temps de parole et les médias occupent sous cet angle une position paradoxale puisque d'une part ils permettent d'atteindre le plus grand nombre, de l'autre ils limitent à l'extrême le nombre de ceux qui peuvent prendre la parole.

L'ensemble de cette problématique a été développée et est associée à J. Habermas, en particulier du fait de sa thèse de 1962 "Struktur Wandel der Oeffentlichkeit" et sa

¹²⁴ Une recherche FNRS sur le débat parlementaire en Suisse à propos des langues vise ce niveau d'analyse. Voir notamment R. Coray "Verständigung – ein Zauberwort im schweizerischen Sprachendiskurs" et J. Widmer "Ordre des langues et identité collective. Réflexions en cours de recherche" tous deux in Science des mass media Suisse, no 2, 1999. Par ailleurs, il y a des indices selon lesquels les différences dans la médiation des problèmes publics (S. de Cheveigné "Médiateurs et vision du monde : l'environnement dans le journal télévisé" in J. Bourdon et F. Jost "Penser la télévision" Paris, Nathan, 1998 :151-161) peuvent aussi caractériser des ordres culturels. K. Eder 1996 "The social construction of nature" Sage, ainsi que J. Widmer "Langues et espace public" TS, chap. 7.

¹²⁵ Voir l'article de D. Pasquier dans le recueil de texte, p. 70.

nouvelle préface de 1990, reproduite dans la version française¹²⁶. Sa contribution a été discutée notamment en relation avec le travail de R. Sennett qui conçoit l'espace public comme espace d'apparence, ce qui permet de rendre compte de l'intrusion du public dans la sphère privée, de l'émergence de la personnalisation du politique et des processus communautaristes (voir aussi 3.3.3 infra).

3.3.2 Espace public de justification du capitalisme

Un ouvrage récent de L. Bolantanski et Eve Chiapello " Le nouvel esprit du capitalisme " (Paris, Gallimard, 1999) ouvre une autre perspective sur l'espace public moderne. Il serait lié à une contrainte paradoxale du capitalisme. Alors que celui-ci favorise l'accumulation individuelle de biens, il a besoin de justifier la participation de ceux qui ne profiteront pas du système et qui néanmoins sont indispensables dans les entreprises au titre d'ouvriers ou d'employés. De ce fait, le capitalisme a toujours suscité des critiques et l'histoire de son développement est aussi l'histoire de son incorporation des critiques à son fonctionnement.

Cette perspective ouvre de nouvelles voies dans l'exploration de l'avènement de l'espace public démocratique, le liant à la fois aux transformations du système politique (par ex. l'introduction du suffrage universel) et tous deux aux transformations des rapports de production, soit réactives aux critiques, soit proactives dans l'instauration de nouvelles formes organisationnelles ou techniques de la production. Cela permet également de jeter un regard différent sur les processus dit de mondialisation qui séparent les lieux de production des lieux de formation des bénéficiaires (en particulier les bourses) et qui rendent la capitalisation, notamment, dépendante des intérêts des actionnaires.

3.3.3 Médias : technologies et pratiques culturelles

Les structures de l'espace public sont aussi relatives aux techniques de communication au sens large : le débat ne s'organise pas de la même manière dans une société sans écriture, en Grèce classique qui connaissait l'alphabet pour une minorité de la population, dans l'ère moderne à partir de la généralisation de l'imprimerie. Ce paragraphe présente quelques recherches dans ces domaines.

Nous considérerons les technologies de communication, qui sont toujours aussi des " techniques intellectuelles " ¹²⁷, en considérant leur rapport avec la maîtrise du social, du temps et de l'espace.

L'écriture (de même que d'autres formes de communication telles que l'architecture), était traditionnellement limitée aux " clercs ", proches du pouvoir. Celui-ci exerçait sa domination sur des espaces sociaux largement segmentés, donc sans rapports importants entre eux et donc sans interdépendance forte ¹²⁸. La fonction de l'écriture était liée à l'exercice du pouvoir : lois, administration fiscale etc. Le développement des sciences lui-même était dépendant du développement d'une couche de clercs qui disposait de l'oisiveté nécessaire (Aristote), c'est-à-dire, qui ne dépendait pas de leur travail physique pour leur survie. Dans ce type de structure sociétale, l'innovation

¹²⁶ Habermas, J. 1993 "L'espace public" Paris, Payot (orig. 1962)

¹²⁷ Goody, Jack (1979) "La raison graphique" Paris, éditions de Minuit (orig. 1977) ; Goody, Jack 1986 " La logique de l'écriture. Aux origines des sociétés humaines " Paris, Armand Colin 1986 ; Goody, Jack ,1994 " Entre l'oralité et l'écriture " Paris, PUF.

¹²⁸ Bonne présentation schématique dans Gellner, E. 1989 "Nations et nationalisme" Paris, Payot (orig. anglais 1983)

culturelle a souvent été le fait des marchands. Ce fut le cas de l'alphabet en Grèce antique.

Le langage oral était suffisant pour des sociétés groupées en entités peu nombreuses (max. environ 2'000 personnes), ou en fédérations de telles entités. La capacité d'exercice de pouvoir et de domination est donc limitée, comme l'est le temps et l'espace maîtrisable. Les empires sont eux inconcevables sans recours à l'écriture, que ce soit pour le commerce, l'armée ou l'administration fiscale.

Au 12^{ème} siècle s'amorce une transformation du rapport au livre : de traces d'une voix antérieure, il devient support d'un texte. De fidèle commentateur, le lecteur peut devenir auteur. Le livre est progressivement équipé d'intertitres, de table des matières, de renvois.¹²⁹ Le besoin d'écrire rapidement s'observe aux transformations de la graphie, à l'invention de des incunables puis de l'imprimerie.

L'imprimerie ne va pas seulement permettre une plus large circulation des oeuvres et donc constituer un nouveau public mais également augmenter le nombre des auteurs et la diversité de leurs situations sociales¹³⁰. La répression (invention de la mise à l'index, l'Inquisition) sera au moins en partie motivée par la crainte des autorités face à une population qu'elles ne peuvent désormais dominer selon l'ancien mode de domination symbolique (division sociale entre ceux qui lisent et ceux qui écoutent). La généralisation de l'alphabétisation et donc de l'école sera le mode d'adaptation à ce nouveau statut des sujets et à leur contrôle.

Le développement de l'imprimerie et notamment de la technique de l'eau forte permettra le développement d'un processus spécifique d'accumulation : grâce notamment à la géométrisation des représentations, une technique qui permet de produire un texte nouveau plus riche à partir de textes, sera mise au service des sciences et des techniques, notamment dans les processus d'expansion des empires militaires et commerciaux des 17^{ème} et 18^{ème} siècles¹³¹.

Les formes autoritaires de gouvernement qui mirent fin aux guerres de religion instaurèrent une société politique dans laquelle s'affronte deux secrets : le secret du pouvoir qui sera rendu progressivement public grâce aux journaux (notamment ceux liés au commerce) et le secret " de la conscience " dans lequel la religion était reléguée. Ce dernier pôle se développera sous une forme d'abord non politique (les cercles littéraires, les loges maçonniques) mais déboucheront sur des espaces publics de délibération lors des révolutions bourgeoises¹³².

Cette " mise en scène " d'un espace public subira de profondes transformations, notamment par la publicisation du privé et la privatisation du public¹³³, processus qui est encore observable aujourd'hui. De nouvelles technologies de communication, telles que le téléphone, l'appareil de photographie, le film cinématographique, vien-

¹²⁹ Illich, I. 1991 "Du lisible au visible. Sur l'Art de lire de Hugues de Saint-Victor" Paris, Editions du Cerf

¹³⁰ Eisenstein, E. 1983 "The printing revolution in Early Modern Europe" Cambridge University Press. Traduction française 1991: " La révolution de l'imprimé dans l'Europe des temps modernes " Paris, La Découverte.

¹³¹ Latour, B. 1985 "Les vues de l'esprit" in Culture Technique, no 14, p. 4-29 ainsi que divers textes du même numéro.

¹³² Koselleck, R. 1979 "Le règne de la critique" Paris, Editions de Minuit (orig. allemand 1959) ; Habermas, J. 1993a "L'espace public" Paris, Payot (orig. 1962).

¹³³ Sennett, R. 1979 "Les tyrannies de l'intimité" Paris, Le Seuil (orig. 1974)

dront bouleverser les rapports entre sphères privées et publiques¹³⁴. D'autre part, la médiation technique deviendra progressivement une médiation symbolique - un langage - au sens où la technique pourra se faire transparente pour faire voir d'une nouvelle manière : le film réussit à faire oublier toute l'installation technique qui va du plateau au spectateur, pour lui faire voir l'intimité émotionnelle ou physique d'une manière publique qui était unimaginable jusqu'alors¹³⁵. Ainsi se met en place une nouvelle forme d'individualisme et - corrélativement - de nouveaux modes de vie collective¹³⁶.

L'analyse historique des "technologies de l'intelligence" s'avère être une perspective intéressante pour comprendre certains aspects des transformations historiques parce qu'elle concerne "l'infrastructure" de la culture et permet ainsi d'en mieux comprendre certains aspects de son efficacité. Cette efficacité est indissociablement liée aux acteurs dans les pratiques desquelles elles s'insèrent. Elle a donc toujours à être mise en relation avec les modes spécifiques de constituer les sociétés (structures du temps, de l'espace, division entre privé et public) ainsi qu'avec les modes historiques de domination sociale.

3.3.4 De l'oeuvre au produit culturel, transformations du rapport privé/public

Nous avons vu que la régulation des titres de presse dépend en particulier de la structure des formes de réception (2.5). Ce paragraphe concerne l'espace public en tant que processus sociaux de production et de réception. Le titre se réfère à l'opposition entre une oeuvre, unique et autonome, et un produit, de série et fonctionnel. Tandis que l'oeuvre prend son temps, le produit est fait dans la hâte, etc. Ces jugements sous forme d'oppositions polaires alimentent, parmi d'autres, les débats à propos de la culture. Ces débats ont également une tradition scientifique, car ils correspondent à des transformations importantes, même si elles sont plus hétérogènes que ne le laissent entendre les oppositions proverbiales. Ainsi, il est de sens commun que nous enregistrons des films sur notre magnétoscope plutôt que la météo et que le premier correspond à ce que nous appellerions une oeuvre et l'autre à une information. L'information a ainsi un caractère de flux et de fonctionnalité immédiate tandis que l'oeuvre a un usage de longue durée (cf. 2.1.5.1 supra).

La discussion scientifique sur l'industrie culturelle a débuté en Allemagne avec les travaux de l'École de Francfort, en particulier T. W. Adorno¹³⁷, W. Benjamin¹³⁸ et M. Horkheimer¹³⁹. Cette discussion portait sur la transformation de la valeur des oeuvres culturelles produites dans des conditions industrielles, commerciales et techniques nouvelles. C'est le caractère abstrait (distant des véritables sentiments) et standardisé qui a été particulièrement souligné. La critique proposait un mode d'analyse qui inscrit l'oeuvre dans l'ensemble des conditions de production et de ré-

¹³⁴ Flichy, P. 1991 "Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée" Paris, La Découverte

¹³⁵ Benjamin, W. 1991 L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée" in "Ecrits français" Paris, Ed. Gallimard, p. 140-171 (orig. 1936).

¹³⁶ Véron, E. 1994 "De l'image sémiologique aux discours. Le temps d'une photo" Hermès 13/14, p. 45-64

¹³⁷ Notamment T. W. Adorno "La télévision et les patterns de la culture de masse" in Réseaux Reader, Paris, CNET 1997, p. 43-58 ; 1964 "L'industrie culturelle" Communications 3, p. 12-18

¹³⁸ Notamment Benjamin, W. 1991 L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée" in "Ecrits français" Paris, Ed. Gallimard, p. 140-171 (orig. 1936)

¹³⁹ Notamment Horkheimer M. et Adorno T. W. 1983 "La dialectique de la raison" Paris, Gallimard, coll. Tell

ception ainsi que dans l'état des forces vivant dans ces conditions¹⁴⁰. La discussion a été animée ensuite en France en particulier par E. Morin¹⁴¹. Actuellement, la discussion tient mieux compte de la diversité des médias¹⁴². La sociologie des oeuvres culturelles souffre d'une certaine hétérogénéité due à l'emploi d'oppositions (flot versus oeuvre, culture de masse versus haute culture, culture anonyme versus culture d'artistes, planification versus artisanat, standardisation versus originalité, homogénéisante versus diversifiante etc.), oppositions qui sont parfois empilées et souvent ne désignent pas le champs de produits culturels visés. Il en résulte qu'une paire d'oppositions peut être significative mais perdre de son sens par son rapprochement avec une autre, qu'une interprétation paraisse significative pour un domaine mais ne peut être généralisé à toutes les formes de production culturelles.

Les développements apparaissent de manière plus significative si, au lieu d'embrasser de suite tout le champ culturel, on en poursuit des processus spécifiques, situant à chaque fois l'oeuvre dans les rapports de production et de consommation spécifiques. On observera ainsi que plusieurs médias du 20^{ème} siècle ont permis d'instituer des rapports qui réaménagent la distinction entre sphère publique et privée : le téléphone, l'appareil de photo, le disque, le film etc. On observera également que le discours sur les marchandises, la publicité, s'est transformé en type de discours spécifique, structuré en champ spécialisé. Cette insertion de la sphère culturelle, traditionnellement distincte et opposée à la sphère marchande dans le processus même de valorisation de la marchandise est une transformation majeure en ce qu'elle introduit un langage au fonctionnement spécifique qualifié de simulation référentielle, par opposition au langage référentiel et de calcul rationnel¹⁴³. Ce développement mène à penser que l'industrie de grande consommation ne produit plus tant des produits que du sens (par ex. les campagnes Benetton¹⁴⁴). Plus profondément, l'activité d'informer au sens de mettre en forme est devenue une activité centrale en terme de valeur ajoutée dans les transformations récentes de la production industrielle, sans qu'il soit toutefois possible de l'évaluer quantitativement : que l'on songe à la production d'ordinateurs et de logiciels, de multimédia ou de serveurs, l'informatique de basse tension semble essentiellement vouée à des activités de mise en forme.

La circulation de la production d'oeuvres grand public peut être sériée selon trois flux : la culture de référence (traditionnelle, classique ou dite populaire), la culture de diffusion nationale (portée essentiellement par les grands diffuseurs) et la culture urbaine. Cette dernière ne jouit pas de la légitimité des premières ni des ressources financières des secondes mais elle alimente tous les deux, en particulier la seconde. Il s'agit en particulier de théâtres et de films d'auteurs, de groupes de musique novateurs, etc¹⁴⁵.

¹⁴⁰ Ce point est expliqué par T. W. Adorno notamment dans les deux derniers chapitres de "Einleitung in die Musiksoziologie" Surkamp Verlag 1975 (traduction française : Editions Contrechamps, Genève, 1994).

¹⁴¹ E. Morin 1961 "L'industrie culturelle" Communications 1, pp. 38-59

¹⁴² Notamment B. Miège 1997 "Les industries de la culture et de l'information à l'ère des nouveaux médias et des réseaux de diffusion" in Réseaux Reader, CNET, Paris, pp. 73-96

¹⁴³ Voir à ce propos les travaux classiques de Jean Baudrillard "Le système des objets", "La société de consommation", "L'économie politique du signe".

¹⁴⁴ Voir notamment A. Semprini 1996 "Analyser la communication. Comment analyser les images, les médias, la publicité". Paris, L'Harmattan.

¹⁴⁵ Cette distinction est inspirée de Crane, D. 1992 "The Production of Culture. Media and the Urban Arts" Newbury Park (Calif. USA), Sage Publ.

4. Questions d'examen

La matière du cours " Théories de la communication sociale " comprend le cours général, une lecture personnelle et le cours spécial. Celui-ci peut être d'une autre année que le cours général ou remplacé par un cours invité ou un séminaire 1)

L'examen oral de licence en Lettres (Fribourg) comporte les matières de l'examen oral de diplôme (sans toutefois tirer de questions au sort) ainsi que les matières du séminaire I et du séminaire II.

4.1 Questions brèves (1/2 page A4)

1. Quelles sont les composantes de l'énonciation et comment permettent-elles de rendre compte du discours rapporté ?
2. Le discours journaliste mentionne généralement l'énonciateur du discours rapporté. Il ne traite pas de la même manière les agences de presse. Celles-ci ne sont pas mentionnées comme énonciateur rapporté dans le texte. Pourquoi ?
3. Quelles sont opérations de signification et comment sont-elles pertinentes dans le cadre de l'énonciation ?
4. Les informations sont un recadrage de l'événement qu'elles rapportent (Mouillaud et Tétu) : quelles transformations opèrent-elles
5. Pourquoi toute énonciation suppose-t-elle des processus de catégorisation ?
6. Le théâtre est une bonne occasion pour observer les relations entre la catégorisation de l'œuvre présentée et celle du public. Illustrez avec l'exemple de C. Rinaudo.
7. En quoi une information a-t-elle une structure narrative ?
8. Le discours journalistique est forcément argumentatif au sens où il doit chercher à convaincre. De quoi doit-il convaincre ?
9. La mise en page de la presse écrite présente une organisation des informations qui est signifiante en elle-même. De quelle manière ?
10. Décrivez comment vous vous y prendriez pour analyser le contrat de réception d'un magazine d'information ?
11. Le programme de la radio est une structure signifiante en lui-même. De quelle manière ?
12. Comment analyser le contrat d'écoute d'une station radio ?
13. En quoi les opérations de signification permettent-elles de dire quelque chose de l'évolution historique du contrat de réception de la télévision ?
14. Quel sont les ancrages sociaux des programmes de flux ?
15. Comment analyser des genres-L en terme d'énonciation. Deux exemples.
16. Quels sont les éléments de régulation d'un titre de presse ?
17. Quels sont, selon P. Bourdieu, les éléments de la régulation du champ du journalisme ?

18. Quels sont les effets du champ du journalisme sur les autres champs de production culturelle, selon P. Bourdieu ?
19. Pourquoi la dépendance du politique face aux médias met-il en crise la fonction de constitution de collectifs propre au politique ?
20. Qu'est-ce que la mise à l'agenda et comment la presse la produit-elle ?
21. En quoi le discours des médias produit-il une opinion publique ?
22. En quoi les acteurs collectifs sont-ils redevables du discours de la presse ?
23. Qu'est-ce qu'un problème public et en quoi les médias contribuent-ils à leur existence et définition ?
24. En quoi l'inégalité en capital culturel est-elle observable dans le public ?
25. Quelle est l'approche de l'espace public attribuée à J. Habermas ?
26. Quelle fonction L. Boltanski et E. Chiapello attribuent-ils à l'espace public ?
27. Quelles sont les composantes du mythe d'une " société de communication " ?
28. Quels sont les éléments qui permettent la diffusion du mythe d'une " société de communication ? "
29. En quoi le mythe d'une " société de communication " se prête-t-il à une lecture des sociétés contemporaines ?

4.2 Questions à développer (1 page A4)

30. Définissez la notion de type de discours et les rapports de réciprocité entre discours des médias et champ institutionnel
31. E. Véron distingue trois types de destinataires, le pro-destinataire, le para-destinataire et l'anti-destinataire : quel discours en déploie toutes les possibilités ?
32. E. Véron distingue trois types de destinataires, le pro-destinataire, le para-destinataire et l'anti-destinataire : quel est le destinataire ordinaire du discours d'information ? Quel est le destinataire d'un média en tant que produit ?
33. Pourquoi E. Véron dit-il que la reconnaissance d'un titre de presse ne peut pas être analysée dans les mêmes termes que la reconnaissance d'une œuvre importante du répertoire en science ou en littérature ?
34. La mise en page des journaux de référence et des journaux populaires diffère ? Décrivez leur différence terme de cadrage et d'attentes supposées du public ?
35. Lecture personnelle : de quoi parle l'ouvrage que vous avez choisi, quels en sont le projet et les arguments principaux ? Quelles relations établissez-vous avec les cours de théories de la communication sociale ?
36. Comment analyser les différences entre un discours (de presse, une émission tv etc.) qui invite des experts, des autorités et un discours qui n'invite que des témoins, des gens concernés ?
37. Les catégorisations permettent de produire des descriptions d'un " monde possible ". Comment ?
38. Quels sont les arguments principaux de l'ouvrage que vous avez choisi pour votre lecture personnelle ? En quoi se rapportent-ils au cours ?

5. Table des matières

1. INTRODUCTION A L'ANALYSE ENONCIATIVE	1
1.1 Introduction et définition de l'approche	1
1.1.1 Adéquation de sens et adéquation causale	1
1.1.2 Illustration	2
1.1.3 Le sens comme ordre séquentiel	4
1.2 Analyse de l'énonciation	6
1.2.1 Composantes de l'énonciation	6
1.2.2 Discours rapportant, discours rapporté	7
1.2.3 Situer l'analyse sociologique de l'énonciation	9
1.2.3.1 La sémiotique classique	9
1.2.3.2 Les déictiques	10
1.2.3.3 Interprétations récentes de C. S. Peirce	11
1.2.3.4 La sémiologie	12
1.2.3.5 La sémiotique greimasienne	13
1.2.3.6 Analyse systémique	13
1.2.3.7 Philosophie du langage ordinaire	14
1.2.3.8 Locutoire, illocutoire, perlocutoire; performatifs	15
1.2.3.9 Traditions sociologiques et ethnologiques	16
1.2.3.10 Petit exercice d'analyse	16
1.3 Opérations de signification	18
1.3.1 Index:	18
1.3.2 icônes:	19
1.3.3 symboles:	19
1.4 Cadres de l'énonciation	21
1.4.1 Types de cadres	21
1.4.2 Recadrages de l'expérience : l'information comme unité culturelle	21
1.5 Analyse du sens comme savoir social : les catégorisations	22
1.6 Analyse narrative	27
1.6.1 Temps de l'histoire et du discours	28
1.7 Analyse argumentative	28
2. REGULATIONS DES MEDIAS	30
2.1 La presse écrite	30
2.1.1 L'instance médiatique dans la presse écrite	30
2.1.2 Les contrats de lecture	33
2.1.2.1 Contrats dans les titres:	33
2.1.2.2 Images du contrat:	34
2.2 La télévision	36
2.2.1 Le contact y-y : le contrat télévisuel	36
2.2.2 Les programmes de flux et le social	38
2.3 Le contrat d'écoute radiophonique	39
2.4 Régulations des médias et contrats de réception : le journal comme discours et comme produit	39

3. ESPACE PUBLIC MEDIATISE	44
3.1 Le champ du journalisme	44
3.2 Médiatisation du politique	46
3.2.1 Temporalités des médias et du politique	47
3.2.2 Agendas, opinions, acteurs et problèmes publics	48
3.2.3 Agenda et cens caché	51
3.3 Dimensions de l'espace public	51
3.3.1 Espace public en tant qu'espace de débat	51
3.3.2 Espace public de justification du capitalisme	52
3.3.3 Médias : technologies et pratiques culturelles	52
3.3.4 De l'oeuvre au produit culturel, transformations du rapport privé/public	54
4. QUESTIONS D'EXAMEN	56
4.1 Questions brèves (1/2 page A4)	56
4.2 Questions à développer (1 page A4)	57
5. TABLE DES MATIERES	58